

Le ministre Bédard ordonne une enquête de la Commission de police

SHERBROOKE (PC) — Le ministre québécois de la Justice Marc-André Bédard a ordonné mardi la tenue d'une enquête de la Commission de police du Québec pour établir les circonstances exactes des événements survenus vendredi dernier dans un motel de Rock-Forest, au cours desquels des policiers de Sherbrooke ont tué un homme et blessé son compagnon.

L'enquête de la Commission de police commen-

cera après celle du coroner Denis Boudrias, prévue pour la mi-janvier, a-t-on indiqué. Il s'agira alors pour la commission d'analyser tous les gestes posés lors de la fusillade.

Par ailleurs, les funérailles de M. Beaudoin auront lieu dans deux semaines environ, entre le 7 et le 10 janvier, pour laisser le temps à des parents demeurant à l'étranger de se rendre à Québec.



- Fusillade provoquée par un coup de revolver accidentel?
- 2 inspecteurs considérés compétents et humains

A 3

Entrevue avec le directeur de la Brink's à Sherbrooke A 2

la tribune

74^e ANNÉE — No 264 — 40 PAGES — 5 CAHIERS

SHERBROOKE, MERCREDI 28 DECEMBRE 1983

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.35 par semaine

Bouchard blessé à la gorge
Brian Ford tient bon:
Nordiques 7 Whalers 3
La défensive flanche:
le Canadien perd 7-4 E 1

Agca "se confesse" au Pape

□ Jean-Paul II sait depuis hier pourquoi Ali Agca voulait le tuer... mais il ne le dira jamais

par Bruno Bartoloni

ROME (AFP) — Jean-Paul II sait depuis hier pourquoi Mehmet Ali Agca voulait le tuer. Mais il ne le dira jamais à personne: "Ce que nous nous sommes dit restera un secret entre lui et moi. Ali Agca est un frère auquel j'ai pardonné", a déclaré le chef de l'Eglise après avoir parlé avec le ter-

roriste turc qui avait tiré deux coups de pistolet contre lui le 13 mai 1981.

Jean-Paul II a pu serrer dans ses bras le terroriste dans sa cellule, à l'occasion de la visite qu'il a faite aux détenus de la prison romaine Rebibbia.

Pendant vingt minutes, Ali Agca et le Pape ont parlé à voix très basse, assis l'un à côté de l'autre sur

deux simples chaises: "C'était comme une confession", a commenté un prêtre qui a pu entrevoir du couloir l'entretien sans témoins dans la cellule, dont la porte avait été laissée entrouverte, à la demande du service de sécurité.

A la fin, les deux hommes, le pape polonais, âgé de 63 ans et l'ancien étudiant turc en sciences économiques âgé de 25 ans, habillé en jeans et col roulé, étaient très émus.

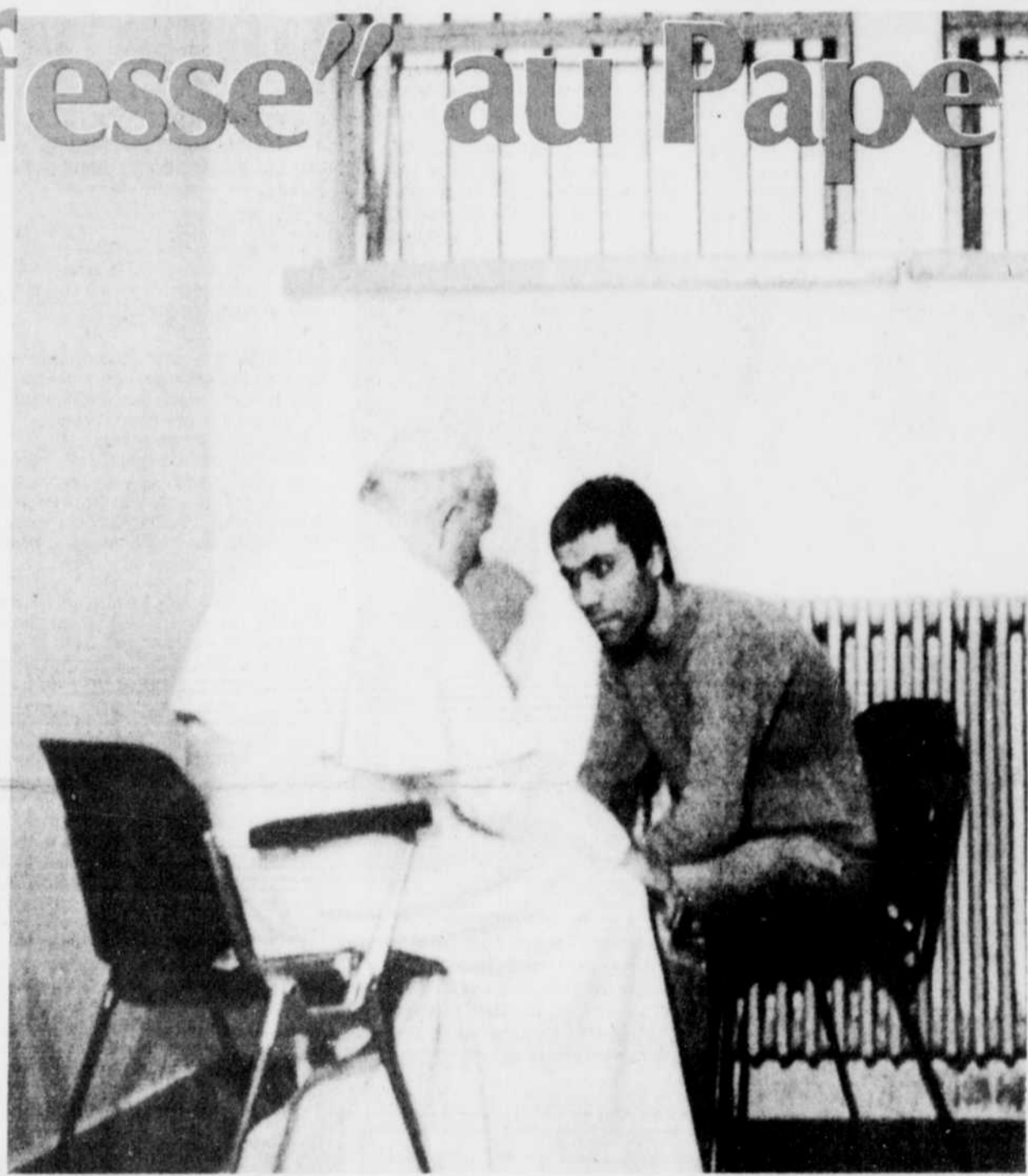
Le prisonnier s'est agenouillé devant le chef de l'Eglise et il lui a embrassé les deux mains, dont l'une porte encore les traces de la blessure causée par la balle du pistolet d'Ali Agca. Le chef de l'Eglise catholique l'a quitté en lui faisant tous ses vœux et en lui donnant un chapelet en argent et nacre. "Grazie, grazie (merci, merci), lui a répondu le terroriste.

Le photographe pontifical, Arturo Mari, et un opérateur de la télévision italienne ont été autorisés à prendre les images du Pape et du terroriste à la fin de leur entretien.

Pendant que le chef de l'Eglise repartait dans l'étroit couloir de la section de haute sécurité, la porte de la cellule de quatre mètres sur cinq d'Ali Agca était refermée. Il y restera le temps qu'il faudra au juge Ilario Martella pour conclure son enquête sur l'hypothèse de complot international contre le chef de l'Eglise. Il regagnera ensuite le pénitencier d'Ascoli, dans l'Italie centrale, où il doit purger la peine de prison à vie. Selon le traité du Latran, un attentat contre le chef de l'Eglise équivaut à un attentat contre le chef de l'Etat italien.

"Il a toute ma confiance"

Pendant qu'il allait visiter les autres sections de la prison romaine, le Pape s'est contenté de confirmer aux journalistes: "Oui, Ali Agca a déclaré qu'il se repentait de son



(Laserphoto AP)

Jean-Paul II s'est entretenu à voix basse pendant une vingtaine de minutes avec Ali Agca, dans sa cellule. Le terroriste turc l'avait atteint de deux coups de pistolet le 13 mai 1981.



(Laserphoto AP)

Après avoir obtenu son pardon, Ali Agca a embrassé les deux mains de Jean-Paul II.

• Invitation à l'espoir aux détenus

C 8

Le chef de l'Eglise a voulu offrir à chacun d'entre eux la possibilité de parler personnellement avec lui. Certains lui ont remis des lettres, d'autres lui ont baisé la main, d'autres encore l'ont simplement serré, un détenu l'a embrassé sur la joue, en lui tenant la main.

Le brigadiste rouge Valerio Morucci, l'un des responsables de l'enlèvement d'Aldo Moro, et le mili-

tant d'Autonomie ouvrière, lié à Toni Negri, Giuseppe Funaro, ont échangé quelques mots avec le souverain pontife. Ils étaient restés silencieux pendant les prières récitées par l'assemblée, mais ils ont applaudi le Pape, lorsqu'il a demandé à tous les détenus de prier pour la paix, "un problème qui nous concerne tous et qui nous unit tous".

Explosion: 5 pompiers tués

D'après AFP, AP et Reuter

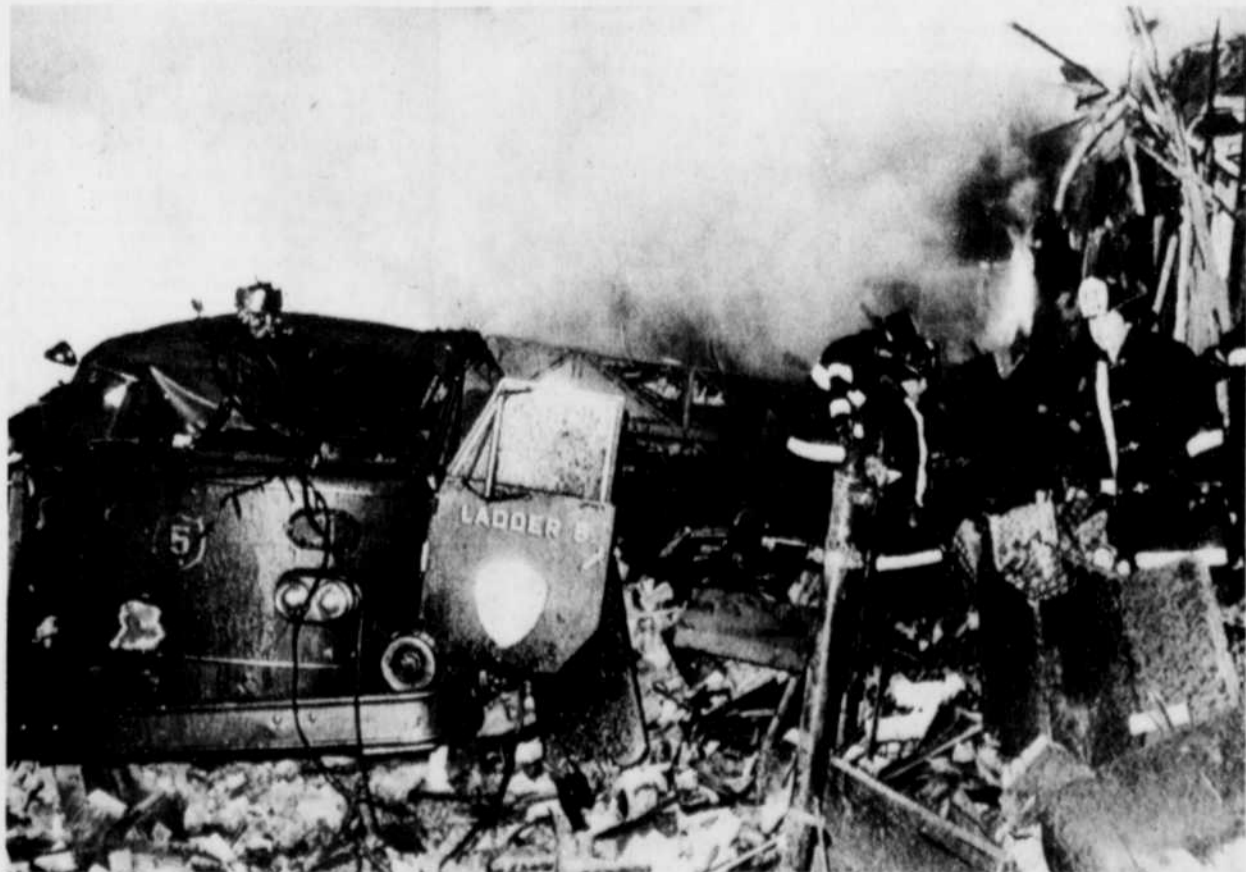
BUFFALO, Etat de New York — Une explosion, vraisemblablement due à une fuite de gaz, a détruit au moins quatre maisons, mardi soir, dans un quartier résidentiel de Buffalo, Etat de New York, tuant cinq sapeurs-pompiers et faisant au moins une cinquantaine de blessés, selon un premier bilan officiel.

Un responsable de l'état major des sapeurs-pompiers de la ville, M. Fred Langdon, a confirmé que cinq pompiers avaient été tués et au moins quatre autres blessés.

La direction de l'hôpital général de Buffalo a indiqué, de son côté, que plus de 50 blessés avaient été admis dans l'établissement et que d'autres étaient attendus. "Nous sommes en pleine catastrophe, a déclaré un porte-parole de l'hôpital. A 22 h, 50 personnes nous avaient été amenées".

Par ailleurs, des informations non confirmées font état d'une quinzaine de morts.

La plupart des maisons détruites étaient occupées au moment de l'explosion, survenue vers 20h30 locales, sous les yeux des pompiers qui venaient d'arriver, alertés par un habitant qui avait senti une odeur de gaz.



(Laserphoto AP)

bonne journée!

Normes anti-pollution: délai d'au moins un mois à Domtar A 5

Fruits et légumes beaucoup plus chers à cause du froid A 13

TEMPÉRATURE—

NUAGEUX: — 4 C.

DEMAIN: FAIBLE NEIGE

D-4

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....C-6
- DÉCÈS.....D-6
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES D-1
- ROMAN.....D-5
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '83.....C-1



Le meurtre de l'agent Charland a jeté la consternation chez ses confrères

"Tuer un gars de sang-froid pour de l'argent, c'est vraiment sauvage"

— le directeur de la Brink's

par Michel Morin
SHERBROOKE — "Que voulez-vous? Nos opérations doivent se poursuivre même si un meurtre aussi sauvage a été commis. Tuer un gars de sang-froid pour avoir de l'argent, c'est vraiment sauvage."

Cinq jours après le hold-up sanglant qui a coûté la vie à l'agent Yvan Charland, c'est avec un certain sentiment de révolte que le directeur de la Société Brink's de Sherbrooke, M. Lionel Bernier, a accepté de livrer ses commentaires sur cette triste affaire.

Rencontré hier à l'édifice de la Brink's qui a pignon sur la rue Roy, le directeur Bernier a expliqué que le meurtre du gardien Charland a jeté la consternation la plus complète chez les employés de cette compagnie de sécurité.

"Les gars ont toujours eu un très fort esprit de groupe. Perdre un ami aussi cher qu'Yvan fait mal. Dans les minutes qui ont suivi le meurtre, il n'aurait pas fallu que les assassins tombent entre les mains des gars, parce qu'ils auraient passé un mauvais quart d'heure", de lancer le directeur.

"C'était la première fois hier que la direction de la compagnie Brink's acceptait d'accorder une entrevue au journal La Tribune. Depuis le 22 décembre dernier — jour où a été commis le meurtre —

garde Socquet avait le canon d'une arme pointé dans le visage pendant que l'autre individu tirait sur Yvan. Il n'a pu rien faire", de spécifier le directeur de la Brink's.

"Il a fallu que les meurtriers attendent sur place de longues minutes, au moins une heure et demie, parce que nous étions en retard à cause de la tempête. En prenant pour acquis que les malfaiteurs nous épiaient depuis deux ou trois semaines, ils devaient savoir que nous allions à cet endroit. Mais

avec le retard que l'on a mis pour s'y rendre, il est clair dans mon esprit que ces gars-là attendaient pour tuer et voler de l'argent", de raconter pour sa part le directeur adjoint Jean Joly.

De l'avis de la direction, tous les éléments sécuritaires avaient été pris et rien ne laissait présager qu'un tel dénouement attendait les gardes de la Brink's.

"Tout ce que l'on souhaite, c'est que ceux qui ont fait cela soient repris le plus vite possible. Agir d'une

manière aussi sauvage, ça n'a pas de bon sens."

Depuis ces événements tragiques, les employés de la compagnie Brink's continuent d'effectuer leur travail. "Les gars sont plus attentifs, mais tous semblent vouloir reprendre le collier", de confier le directeur Bernier.

Prime d'assurance

Une prime d'assurance sera versée sous peu à la famille du disparu.

Bien qu'il ait été impossible de savoir quelle sera l'importance de cette somme, le directeur a expliqué que le montant sera plus important puisque le garde Yvan Charland est mort en effectuant son travail.

"Le montant sera plus appréciable du fait qu'Yvan est mort sous les balles des meurtriers alors qu'il faisait son boulot. Mais je ne peux vous dire quelle sera cette somme."

la compagnie avait fait preuve du mutisme le plus complet.

"Comme dans toutes les grandes compagnies, nous avons reçu l'ordre de ne pas livrer de commentaires sur cette affaire."

Le meurtre de jeudi dernier est le premier à survenir dans les annales de cette compagnie qui opère en région depuis 1959.

Mesures sécuritaires

De l'avis de Lionel Bernier, toutes les mesures sécuritaires avaient été prises par l'équipe de la Brink's qui s'est rendue au magasin Pascal du Carrefour de l'Estrie pour récolter les recettes.

Trois hommes faisaient partie de cette équipe, à savoir les gardes Jean Bruneau, Gilles Socquet et Yvan Charland qui devait mourir à cet endroit.

"C'est la garde Jean Bruneau qui conduisait le camion alors que les deux autres devaient ramasser l'argent. Le travail de chaque garde était prévu et il n'y a eu aucun changement en cours de route. Le

Les enfants la traversent pour aller à l'école Larocque

Les trains souvent stationnés sur la voie qui divise la rue Short

SHERBROOKE (MR) — Il n'est pas rare que les trains se stationnent sur la voie ferrée qui divise la rue Short, au bout de la rue Fabre.

C'est l'opinion émise par des gens qui fréquentent le Centre d'orientation et de formation pour les immigrants (COFI), rue Short, et qui disent avoir l'impression que les trains s'arrêtent à cet endroit tous les jours.

Ces dires tendent à confirmer que les parents de l'école Larocque éprouvent à juste titre des craintes au sujet des enfants qui traversent la voie ferrée à cet endroit pour aller à l'école Larocque ou pour en revenir.

Selon le comité d'école de Larocque, quand le train s'arrête sur la voie ferrée, à cet endroit, il y a des enfants qui s'aventurent sous ou entre les wagons pour poursuivre leur route, évitant ainsi un long détour par la rue Galt pour atteindre l'école.

Mme Francine Asselin, présidente du comité d'école, dit qu'il y a déjà eu des accidents majeurs à cet endroit: par exemple, il y a deux ou trois ans, un enfant se serait fait couper le bras par un train qui venait de redémarrer.

Le comité d'école, qui signale la présence plus fréquente du train sur cette voie ferrée depuis quelque temps, espère que la Ville de Sherbrooke accordera un brigadier scolaire qui fera la surveillance aux heures de rentrée et de sortie des élèves. Dans un deuxième temps, le comité d'école souhaiterait que la Ville entreprenne les démarches nécessaires à la construction d'une passerelle souterraine à cet endroit de façon à éviter que les enfants passent sur la voie ferrée.

Hier, au moment même où le train redémarrait, après un bon moment d'arrêt, un enfant se trouvait à proximité du passage qui inquiète les parents et d'autres s'approchaient de l'autre côté du train.



Beaucoup d'enfants traversent la voie ferrée pour se rendre ou revenir de l'école Larocque. Or les trains s'arrêteraient à cet endroit presque tous les jours.



Piéton heurté

Une femme a subi des blessures mineures lorsqu'elle a été heurtée par une automobile, vers 20h10 hier, en traversant la rue King ouest, à une trentaine de mètres de la rue Lomas. La victime, Pauline Lemay, une Sherbrookoise de 30 ans, a dû être transportée au Centre hospitalier Hôtel-Dieu. Selon des témoignages recueillis par la police, le véhicule circulait à une vitesse réglementaire lors de l'impact.

(Photo La Tribune par Ernest Breton)

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo Bonus/83

la tribune

\$2,000 A GAGNER

2 MARATHONS CONSÉCUTIFS

sur la même carte

LES GAGNANTS DOIVENT APPELER A 563-1818

2e MARATHON - CARTE BLEUE

MONTANT A GAGNER \$1,000

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 24 décembre 1983:
O-85, N-43, B-5, N-44, I-25, O-75, I-20

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 27 décembre 1983:
N-45, I-28, N-36, G-56, I-17, B-6, N-31

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 28 décembre 1983:
B-8, I-24, B-3, N-38, I-16, G-55, O-67.

GAGNANTES DU 1,000 \$ du 2e MARATHON DU BINGO BONUS '83

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Mme Fernande Beudet, domiciliée au 1204, rue Craig, à Sherbrooke, est une gagnante du 2e marathon du BINGO BONUS / 83. On la voit ici recevant son chèque au montant de 500 \$ de M. Lionel Dalpé, adjoint au président de La Tribune, en compagnie de son fils, M. Marcel Beudet.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Mme Joseph Auguste Beauchesne, domiciliée au 1202, rue Conseil, à Sherbrooke, est une autre gagnante du 2e marathon du BINGO BONUS / 83. On la voit ici recevant son chèque au montant de 500 \$ de M. Gaston Gagné, directeur du tirage à La Tribune, en présence de son époux, M. Joseph Auguste Beauchesne.

carnet

King wellington

REDIGÉE EN COLLABORATION

Nicole Perreault ne risque pas d'être accusée de délit de fuite. Quand elle cause des dommages avec son auto, elle est prête à payer rubis sur l'ongle... même quand il s'agit de l'abri du péager dans un terrain de stationnement.

Jocelyn Pelletier, qui a quitté Sherbrooke pour Toronto il y a quelques années, tient tellement à ne pas déranger ses hôtes, Pierrette et Gilles Pellerin, qu'il se lève à 11 heures le matin.

C'est toute une surprise que réservait à ses paroissiens l'abbé Robert Jolicoeur, curé à St-Clément de Bishopton, à l'ouverture de la messe de minuit... Après avoir lancé un dernier appel à l'aide de la cloche paroissiale, cette dernière, lourde de près de 300 livres, s'est décrochée pour chuter en bas du clocher et passer au travers du peron de l'église... ce qui n'a pas été sans semer l'émoi dans la petite église bondée à craquer pour l'occasion... Certains pa-

roissiens lui suggèrent d'y aller avec un peu moins de vigueur la prochaine fois...

Marc Parizeau avait tout prévu pour réchauffer l'atmosphère de la soirée qu'il donnait à l'occasion des fêtes... une précaution que ses invités ont particulièrement appréciée car il faisait -30 C et ils devaient arriver en pyjama.

André Marois était on ne peut plus heureux de recevoir de nouveaux shorts de tennis à Noël... mais il n'en a pas moins continué à nier avec véhémence que ce cadeau lui a avait été offert parce qu'il s'approvisionnait dans les poubelles et la boîte des objets perdus.

Nicole et Gilles Labonté ont passé Noël sans leurs enfants pour la première fois de leur vie alors que leur fils Louis est allée rejoindre sa soeur aînée, Julie, en Californie où la jeune fille étudie et joue au tennis.

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucco
Système de plafonds acoustiques et de murs secs
Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B2
(819) 563-8333

La Quotidienne 959-3103

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Fusillade provoquée par un coup de revolver accidentel?

SHERBROOKE — Un coup de revolver tiré accidentellement par un policier dans le brouhaha d'un raid dans le motel de Rock-Forest aurait pu avoir été le détonateur de la fusillade qui a suivi et a mortellement blessé M. Serge Beaudoin et blessé M. Jean-Paul Beaumont.

C'est l'une des hypothèses dont La Tribune a entendu parler en marge de cet incident qui a défrayé la manchette au pays.

Le coup de feu aurait pu donner à croire que la police était attaquée et il s'en serait suivi une salve de la manchette au pays.

Aide aux policiers

Tremblay propose l'intervention de psychologues

SHERBROOKE — Le directeur de la Métro Police Ascot-Lennoxville, M. Richard Tremblay, a préconisé hier la mise en place de ressources nouvelles pour aider les policiers dans l'accomplissement de leur tâche difficile.

Se gardant de faire toute référence à l'incident de Rock-Forest, il a indiqué qu'il entendait proposer une telle recommandation à l'Association des chefs de police et d'incendie du district no 5.

M. Tremblay est l'instigateur de police-secours qui inaugurerait en janvier une ligne téléphonique pour aider les policiers du Québec.

Il a suggéré plus particulièrement l'introduction de psychologues dans les postes de police comme dans plusieurs villes américaines.

M. Tremblay a rappelé qu'il avait été impliqué lui-même à l'automne 1974 dans une fusillade au cours de laquelle deux jeunes gens avaient été blessés.

Il a noté qu'il avait dû supporter

seul à cette époque tout le poids du stress et de la décompression causés par cet incident qui avait duré le temps d'un éclair.

M. Tremblay a émis l'opinion que l'intervention de psychologues pourrait aider les administrateurs de la police et les policiers à fournir les meilleurs services à la population.

Il a dit que les policiers n'étaient pas des robots mais des hommes qui ont un coeur comme tout le monde.

M. Tremblay a ajouté que l'intervention de psychologues avait donné des résultats intéressants aux États-Unis et qu'une telle expérience devrait être tentée au Québec.

mitraillette au travers la porte de la chambre.

L'incident se serait déroulé en l'espace d'une fraction de seconde. Il n'a pas été possible hier d'obtenir de confirmation ou d'infirmité d'une telle version si tant est qu'elle soit vraisemblable.

Quoi qu'il en soit, l'incident continue à attirer les journalistes et à faire couler de l'encre.

La police n'a pas donné de conférence de nouvelles ni émis de communiqué sur les circonstances entourant la mort et les blessures causées aux deux clients du motel originaires de l'Ancienne-Lorette, qui étaient venus à Sherbrooke pour poser du tapis dans un établissement d'affaires.

On se rappellera que les policiers s'étaient rendus à cet endroit à la suite de la découverte non loin de ce secteur de deux voitures volées à Québec et dont l'une contenait une arme ayant pu servir au hold-up funeste de la Brink's.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec, qui a hérité lundi de l'enquête dans cette affaire, poursuit ses travaux.

Le responsable local des communications, l'agent René Côté, a annoncé que la SQ ne ferait aucun commentaire sur ce sujet d'ici à l'enquête du coroner.

L'enquête policière est menée

par le sergent Germain Gauthier et le caporal Roch Gaudreau.

Quant à l'enquête du coroner, on saura la semaine prochaine à quelle date elle sera tenue.

Le coroner du district de St-François, Me Michel Durand, a délégué ses pouvoirs à Me Denis Boudrias, le coroner d'Iberville, pour diriger cette enquête.

Me Durand avait préféré se retirer de cette filière comme le veut la coutume en pareille circonstance.

On se rappellera que le coroner de Drummondville avait confié à l'été l'enquête sur la mort de Gordon Young abattu par deux policiers de cette ville le 17 mai.

Me Durand avait ordonné auparavant qu'une autopsie soit effectuée sur le corps de M. Beaudoin.

L'examen pathologique a été effectué hier à l'Institut de médecine légale, à Montréal.

On ne connaît pas les résultats de l'autopsie, mais on a entendu dire que M. Beaudoin aurait été atteint par huit ou 10 projectiles et que les experts attendaient un rapport des médecins du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke où il était décédé quelques heures après son transfert.

Me Boudrias, qui dirige une étude légale à Montréal, devrait faire connaître la semaine prochaine la date de son enquête.



La famille de Serge Beaudoin, tué par des policiers lors de la fusillade à Rock-Forest, vit des moments pénibles. Dans l'ordre habituel: Estelle, sa soeur, Réjean, son frère, Cécile, sa mère, et Nicole, son épouse.

Responsabilité: la Ville attend la fin de l'enquête

SHERBROOKE (LD) — La direction générale de la Ville de Sherbrooke n'a fait aucune intervention officielle auprès du service de police depuis le raid de vendredi dernier dans un motel de Rock-Forest, étant donné qu'une administration municipale ne doit pas mettre son nez dans les "opérations policières" en cours.

Les autorités municipales vont attendre les résultats de l'enquête confiée à la Sûreté du Québec, a indiqué hier M. Richard Fabi, directeur général adjoint (protection, promotion). Après analyse des résultats de cette enquête et possiblement une rencontre avec le directeur du service de police, les autorités verront s'il y a certains gestes d'ordre administratif à poser.

Le service de police n'est pas un service comme les autres dans une municipalité. Bien sûr, les autorités locales ont la responsabilité de la gestion administrative du service de police. Mais elles ne doivent pas se mêler des opérations policières elles-mêmes, selon une règle provinciale.

Quand M. Maurice Houle, le directeur du service de police de Sherbrooke, a relevé de leurs fonctions avec solde les détectives André Castonguay et Roger Dion, il l'a fait de sa propre autorité. Il s'agit d'une procédure normale à laquelle on recourt dans des circon-

stances majeures. Ces deux policiers avaient fait feu lors du raid de vendredi dernier, tuant l'un des "présomés suspects" et blessant l'autre.

Pour plusieurs médias, ce raid-surprise est considéré comme une erreur de police. Mais au poste de police à Sherbrooke, le verdict final de l'incident n'est pas encore établi.

A première vue, il semble que les différentes assurances pour responsabilité professionnelle ou civile contractées par la Ville de Sherbrooke couvrent aussi les faits et gestes du personnel du service de police, comme de l'ensemble des employés municipaux.

On ne précise pas publiquement quels sont les montants maximum, mais la Ville serait "suffisamment" couverte pour faire face à ses responsabilités éventuelles.

Dans l'hypothèse où il y aurait des poursuites contre le service de police de Sherbrooke à la suite du raid de vendredi dernier, il est évident que ces poursuites seraient l'objet d'une analyse par le service du contentieux, selon la procédure normale.

Sauf pour certains services essentiels, le personnel de l'hôtel de ville est en congé des fêtes cette semaine. Le conseil municipal fait relâche et reprend ses activités mardi prochain.

Des enquêteurs considérés compétents et humains

SHERBROOKE — Les deux enquêteurs de Sherbrooke, qui ont été relevés de leurs fonctions pendant la durée de l'enquête sur les circonstances entourant la mort de M. Serge Beaudoin et les blessures causées à M. Jean-Paul Beaumont, ont remis leur insigne et leur arme à la police de Sherbrooke.

MM. Roger Dion et André Castonguay sont des policiers considérés comme des gentlemen dans les milieux policier et judiciaire, des travailleurs compétents et laborieux ainsi que des hommes profondément humains.

Telles sont les opinions émises par des personnes qui connaissent ces enquêteurs.

Agés tous les deux de 40 ans, ils sont membres de la police de Sherbrooke depuis 14 ans.

MM. Castonguay et Dion comptent maintenant plusieurs années d'expérience au service des enquê-

tes criminelles et leur taux de solution des crimes est au-dessus de la moyenne.

La semaine dernière encore, M. Dion a résolu une quarantaine de cambriolages dans la ville.

M. Castonguay est un spécialiste de la plongée sous-marine, a été prêt pendant cinq ans à l'Institut de police de Nicolet où il a donné des cours et achève des études à l'université de Sherbrooke.

La Tribune avait déjà publié une nouvelle à l'effet que M. Dion était allé porter des victuailles à un justiciable complètement dénué qu'il avait dû arrêter dans l'exercice de ses fonctions.

Les policiers de la région ne cachent pas leur estime pour MM. Dion et Castonguay qui attendent chez eux l'enquête du coroner en marge de l'incident survenu vendredi matin dans un motel de Rock-Forest.

Vol de la Brink's: un portrait-robot

par Jacques Lemoine

SHERBROOKE — La police de Sherbrooke a publié hier un portrait-robot correspondant au signalement de l'un des deux bandits qui ont participé jeudi à un vol à main armée au magasin Pascal où un agent de la Brink's a été tué.

Le portrait-robot est celui de l'individu qui a maîtrisé l'agent Gilles Socquet, lui a braqué un revolver sur la gorge, lui a enlevé son fusil et l'a bousculé pendant que son complice abattait l'agent Yvan Charland d'un coup de feu en plein visage.

La sûreté municipale a monté ce portrait-robot à partir de renseignements obtenus de témoins du hold-up de 53.600 \$.

Tels sont les derniers détails de l'enquête policière sur ce crime aussi spectaculaire que crapuleux.

Le sergent Camille Vachon et l'enquêteur Michel Salvail de la PJ continuent à interroger les témoins oculaires, à contrôler les informations obtenues et à tenter de découvrir l'identité des bandits.

Le lieutenant Raymond Bonneau a dit que l'enquête se poursuivait sans relâche.

Selon la police, le malfaiteur, qui a tiré un ou deux coups de fusil sur l'agent Charland, est un homme âgé de 25 à 30 ans, mesurant cinq pieds et sept ou huit pouces et pesant entre 150 et 160 livres.

Il avait l'air malpropre, avait de longs cheveux bruns et portait une barbe d'un pouce de longueur ainsi qu'une moustache.

Cet individu se penchait pendant ses déplacements dans le magasin.



Quant au deuxième, celui montré sur le portrait robot, il est aussi âgé de 25 à 30 ans mais mesure cinq pieds et 10 ou 11 pouces et pèse entre 175 et 180 livres.

Il portait des verres teintés à monture argent et ses cheveux foncés ainsi que sa moustache étaient bien taillés.

M. Bonneau a invité les citoyens, qui posséderaient des informations sur ces deux personnes, à communiquer avec la police, au téléphone 565-3232 ou 565-2751.

On se rappellera que la compagnie Brink's a offert une récompense de 100.000 \$ pour des renseignements conduisant à la capture des bandits.

C'est la première fois que cette entreprise était victime d'un vol à main armée depuis son installation à Sherbrooke en 1959.

La police "n'a donné aucune chance"

SHERBROOKE (PC) — Le propriétaire du motel Le Chatillon, à Rock Forest, a reproché à la police, mardi, de "n'avoir donné aucune chance" aux deux hommes qu'ils croyaient à tort être les auteurs d'un vol meurtrier à Sherbrooke.

"Je n'étais pas là quand les coups de feu ont été tirés, a déclaré M. Guy Donahue, mais seulement à voir les trous de balles dans les murs de la chambre et dans le matelas, on se rend compte qu'ils (les policiers) ne leur ont donné aucune chance."

La porte a été enlevée par la police moins d'une heure après le drame, mais, selon le survivant, les balles ont été tirées au travers de cette porte.

M. Donahue a raconté que deux policiers l'ont réveillé, à 6 heures du matin, pour lui de-

mander de voir le registre du motel. Ils lui ont signalé que le numéro de la plaque d'immatriculation de la voiture des deux hommes n'était pas la même que celle qui était inscrite.

M. Donahue leur a fait remarquer que ces erreurs se produisaient souvent sans que les autos en question soient volées pour autant.

Plus tard, M. Donahue a entendu les coups de feu. Il se demande encore pourquoi les policiers ont apparemment tiré au travers la porte, puisqu'ils possédaient une clé de la chambre.

De son côté, à Montréal, la Sûreté du Québec a émis un communiqué, mardi, dans lequel elle déclare n'avoir aucun commentaire à faire jusqu'à la tenue de l'enquête du coroner Denis Boudrias.

Nous prions nos annonceurs de noter que nos bureaux et ateliers seront

FERMÉS

le lundi 2 janvier,

à l'occasion

du JOUR DE L'AN

En conséquence, nous devons apporter les changements suivants aux dates-limites pour la réception des annonces devant être publiées durant cette période.

Publication	Date-limite	Publication	Date-limite
MAR. 27 déc.	MER. 21 déc.	MAR. 3 janv.	MER. 28 déc.
MER. 28 déc.	JEU. 22 déc.	MER. 4 janv.	JEU. 29 déc.
JEU. 29 déc.	VEN. 23 dc.	JEU. 5 janv.	VEN. 30 déc.
VEN. 30 déc.	MAR. 27 déc.	VEN. 6 janv.	MAR. 3 janv.

Ces dates-limites doivent être avancées au moins d'un jour ouvrable si une épreuve est requise.

la tribune

Publicité commerciale: 569-9201
Placards classés: 569-9501

le Concours "super 500 NOMS" la tribune \$15,000 À GAGNER

Claudette Latulippe, 322 — 12e avenue nord, Sherbrooke; Georges Monfette, St-Adolphe de Dudswell; Denise Poliquin, 810, rue Caroline, Fleurimont; Ghislain Quirion, 88-A, rue Perreault, Victoriaville; Laurent Gervais, 37, rue Boucher, Asbestos; Léo Devost, 28, rue Paquette, Rock Island; Claude Nolet, 61 Boul. Gamache, Victoriaville; Jean Thibault, 610 est, rue King, Sherbrooke; Denis Boissin, R.R. 2, Huntingville; Mme Mélanie Bélangier, Fitchbay Rd., Magog; Janelle Jolicoeur, 395, rue Champoux, Israël; Armand Boutin, 125, rue St-Jacques, East Angus; J.G. Cloutier, Route 116, Acton Vale; Roger D'Arcy, R.R. 1, Magog; Rémi Jacques, 350 — 8e avenue ouest, La Gadeloupe; Alain Dufresne, R.R. 1, Austin; Jean Dollard, 710, rue Merrill, Coaticook; Denis Fafard, 191, rue Laurier, Richmond; Fernand Fréchette, R.R. 4, Danville; Irène Gauthier, 312, rue Mont-Plaisant, Sherbrooke; Mlle Noëlla Groleau, 139, rue Académie, Sherbrooke; W. Lachapelle, R.R. 1, Piopolis; Henri Mercier, 1563, rue Dublin, Inverness; Michel Ducharme, 5-570, rue Bernier, Valcourt; Urbain Label, Baldwin Mill, Coaticook; Félix Mathieu, Marsboro; Raoul Nault, 371, rue Rivard, Princeville; François Beaudoin, 966, rue St-Jean, Wotton; Lucien Truchon, 62, rue Verret, Coaticook; Antonio Trifiro, 44 — 1ère avenue, Windsor; Gaston Veilleux, 31, rue Principale, St-Sébastien; Raymond Lussier, 319 Grande Ligne, Windsor; Fernand Vigneault, 17, rue Racine, Bromptonville; Louis Lemay, 631, rue Chevrier, Sherbrooke; Théodorice Letourneau, 54, rue Lafontaine, Sherbrooke; Jean Larocque, 241 — 9e avenue, Asbestos; Wilfrid Lussier, R.R. 1, Katevale; Gilles Marchand, R.R. 1, Ayer's Cliff; Yvon Landry, 468, rue Moore, Sherbrooke; Moïse Tourigny, 417, rue Académie, Victoriaville; Michel Fortier, 7-997, rue Champlain, Valcourt; René Hotte, R.R. 1, Comp-ton; Aimé Labonté, 121, rue Du Moulin, Windsor; P. Boisclair, 2005 Chemin Hemming, Drummondville; Alain Lavigne, 114, rue Sanborn, Sherbrooke; Sylvie Maheux, 1021, rue Ferland, Rock Forest; Marc Martel, 183, rue Coleman, Scotstown; Léo Moisan, 240, rue Plaisance, Cookshire; R. Noël, 71, rue Laval, Bromptonville; Benoit Phaneuf, 2, rue Frazier, Windsor.

Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut, voyez les règlements et le coupon de participation dans La Tribune de samedi dernier.

GAGNANT de \$100. Pour les noms publiés du 12 au 16 décembre 1983 "SUPER 500 NOMS" (8) M. Ambroise Forgues, 1011, rue Des Muguets, Sherbrooke

RÉCOMPENSE \$100,000⁰⁰

Pour tous renseignements conduisant à l'arrestation et à la condamnation de la ou des personnes qui ont participé à l'assassinat insensé et au vol à main armée contre un messenger de la Compagnie Brink's Canada Limitée, au Carrefour de l'Estrie, magasin Pascal à Sherbrooke, le 22 décembre 1983, approximativement 16.35 heures.

Toutes personnes possédant de telles informations sont priées de communiquer avec l'une des personnes suivantes:

Sûreté Municipale de Sherbrooke
Michel Salvail, détective
Camille Vachon, détective (819) 565-2751
ou Brink's Canada Limitée,
Département de la Sécurité,
M. Fred Meltin
ou M. J. Cloudeale
à frais virés (514) 861-2731

Toutes les informations seront utilisées à des fins judiciaires et demeureront secrètes et confidentielles.

En cas de renseignements identiques ou de contestations, seul le conseil d'administration de Brink's Canada Limitée décidera à qui sera versée la récompense ou la manière dont la récompense sera divisée.

Cette offre de récompense se termine le 31 mars 1984.

Les employés de Brink's Canada Limitée et ses filiales ne sont pas éligibles à cette récompense.

Brink's Canada Limitée,
190 rue Shannon,
Montréal, Québec
H3C 2J3



avec plaisir!




Joyeux Noël et Bonne Année!

Prix en vigueur du 19 au 31 décembre 1983.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Pour d'autres spéciaux additionnels, consultez notre cahier publicitaire.

DINDE SURGELÉE
Cat. A
toutes pesanteurs **2,60\$** kg **1,18\$** lb

DINDE SURGELÉE IMPRÉGNEE
Cat. A
CHANTECLERC
toutes pesanteurs **3,04\$** kg **1,38\$** lb

BIFTECK OU ROSBIF DE CÔTES
Provient de Boeuf Canada Cat. A **8,11\$** kg **3,68\$** lb



JAMBON DANS LA FESSE
Prêt à manger un bout ou l'autre
MARQUE POPULAIRE
3,04\$ kg
1,38\$ lb

GIGOT D'AGNEAU
Surgelé N.Z. **5,03\$** kg **2,28\$** lb

PORC HACHÉ MAIGRE
Produit décongelé **2,82\$** kg **1,28\$** lb

SAUCISSES FUMÉES
ord. ou tout boeuf
HYGRADE
emb. de 450 g **1,58\$**

SAUCISSES PUR PORC
Cocktail
MAPLE LEAF
emb. de 250 g **1,58\$**

PÂTES ASSORTIS
campagne, cognac, poivre
TOUR EIFFEL **5,03\$** kg **2,28\$** lb

FROMAGE D'OKA **10,32\$** kg **4,68\$** lb

FROMAGE BRIE
de Vaudreuil **9,88\$** kg **4,48\$** lb

HOMARD CUIT
surgelé e.s.v.
emb. de 350 g **3,68\$**

CREVETTES CUITES
entières surgelées **5,47\$** kg **2,48\$** lb

TOURTIÈRE FRAICHE
LA BELLE FERMIÈRE
OU TAILLEFER
emb. de 450 g **1,78\$**

BOISSON
à saveur d'orange, de raisin
ou de pomme
ROUGE MONT
cont. de 1,82 litre **99¢**

PEPSI COLA
OU PEPSI DECA
régulier ou diète
bouteilles consignées de 750 ml **6/3,59\$**

CROUSTILLES régulières
ou b.b.g. ou bâtonnets
au fromage HUMPTY DUMPTY
sac de 200 g **1,19\$**

FRITES SURGELÉES
coupe régulière, julienne ou
campagnarde CAVENDISH
sac de 1 kg **1,19\$**

MOUTARDE PRÉPARÉE
SCHWARTZ
bocal de 500 ml **79¢**

COCKTAIL MOTT CLAMATO
bocal de 1 litre **1,79\$**

JUS D'ORANGE
surgelé
KENT
cont. de 341 ml **89¢**




PÂTES DE VIANDE à tartiner
CORDON BLEU
btes de 85 g
2/99¢

JUS DE TOMATES
de fantaisie
HEINZ
btes de 540 ml **2/1,00\$**

SAINDOUX TENDERFLAKE
cont. de 1,36 kg **2,79\$**

PAPIER ALUMINIUM (18 pouces)
REYNOLDS
bte de 25 pieds **1,69\$**

BÛCHES DE NOËL
STUART
460 g **2,99\$**
670 g **3,99\$**
bte de 460 g ou bte de 670 g



ORANGES SUNKIST "Navel"
Imp. de la Californie
grosseur 88
10/1,79\$

JUS DE RAISIN
surgelé
WELCH
cont. de 341 ml **1,39\$**

GHERKINS SUCRÉS
OU OIGNONS SUCRÉS
CORDATION
bocal de 375 ml **1,59\$**

CORDIAL DE POULET
BOVRIL
bouteille de 450 ml **3,79\$**

THÉ EN SACHETS
Orange Pekoe
RED ROSE
bte de 60 unités **1,79\$**

RAISINS ROUGES
Empereur
Importés des E.U.
Canada no 1
sac de 12 oz **1,74\$** kg **79¢** lb

CANNÉBERGES DU "ATOCAS"
Importés des E.U.
Canada no 1
sac de 12 oz **1,09\$**

POMMES DE TERRE DE TABLE
Produit de l'île du Prince-Édouard
Canada no 1
sac de 20 lb **3,49\$**

CAFÉ MOULU
CHOCK FULL O' NUTS
emb. de 454 g **3,49\$**

PRUNEAUX DÉNOYAUTÉS
DEL MONTE
celle de 375 g **1,59\$**

CORNICHONS À L'ANETH réguliers,
à l'ail, polonais
HABITANT
bocal de 750 ml **1,69\$**

JUS PUR RECONSTITUÉ
pamplemousse, orange,
orange non sucré
FBI
cont. de 1,82 litre **1,79\$**

ECHALOTES FRAICHES
Importées des E.U.
Canada no 1
grosseur 48 **2/49¢**

RADIS "TEM-COLE"
Importés des E.U.
sac de 16 oz **69¢**

MINI MENTHES
After Eight
ROWNTREE
bte de 200 g **1,79\$**

EGGS ROLLS SURGELÉS
poulet et champignons ou viande
WONG WING
bte de 340 g **1,49\$**

CAFÉ MOULU régulier, décaféiné
ou filtre maticque
SANKA
emb. de 369 g **3,49\$**

FARINE TOUT USAGE
FIVE
ROSES
sac de 2,5 kg **2,39\$**

CHOCOLATS
réguliers ou foncés
SMILE & CHUCKLES
bte de 400 g **5,29\$**

EAU DE VICHY
CELESTINS
bouteille de 1 litre **85¢**

GÂTEAU SURGELÉ
"Deep & Delicious"
MC CAIN
bte de 538 g ou 510 g **1,95\$**

MIEL PUR
liquide, barquette
KRAFT
bocal de 375 g **1,39\$**

CORNICHONS À L'ANETH HEINZ
languettes à l'ail - bocal de 750 ml
ou Kosher petits - bocal de 1,5 litre
Languettes à l'ail - Kosher petits **1,39\$ 2,29\$**

SOUPE CONSOMME
CAMPBELL
btes de 284 ml **2/85¢**

FILETS DE SOLE
surgelés
HIGH LINER
bte de 454 g **3,59\$**

BISCUITS
Pinocchio ou Mickey Mouse
LIDO
emb. de 275 g ou 350 g **1,39\$**

CHOCOLATS AUX CERISES
au marasquin
MINUET
bte de 300 g **2,59\$**

Les photos de cette annonce ne servent qu'à identifier la marque de commerce des produits annoncés. Le texte prévaut en toutes occasions.

La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiceries Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

- | | | | | | | |
|---|---|--|--|---|--|--|
| SHERBROOKE
MARCHÉ DONAT CROTEAU
378, rue Alexandre
562-3897
MARCHÉ DURHAM
1594, rue Durham
562-2671
MARCHÉ 7ième NORD
393 nord, 7ième Avenue
569-9341
MARCHÉ PARISEAU INC.
355, rue Marquette
562-4759
MARCHÉ VALLÉE ENR.
1124, rue Prospect
562-2609 | ROCK FOREST
MARCHÉ ROCK FOREST
ENR.
6641, rue Fontaine
664-4622
ROXTON FALLS
MARCHÉ ROCHETTE
548-5785
SAWYERVILLE
MARCHÉ G. GAGNON
33 nord, rue Principale
889-2994
SCOTSTOWN
MARCHÉ GÉRARD DESILETS
657-4955 | SOUTH DURHAM
MARCHÉ ARMAND BOISVERT
858-2244
ST-FRANÇOIS XAVIER
DE BROMPTON
MARCHÉ PRÉFONTAINE ENR.
12 nord, rue Principale
845-3687
WATERVILLE
SUPER MARCHÉ PETIT ENR.
143, rue Compton
837-2428
WOBURN
MARCHÉ CHARLES DRAPEAU
544-4882 | WOTTON
CENTRE COMMERCIAL
DE WOTTON INC.
675, rue St-Jean
828-2600
ST-DENIS DE BROMPTON
MARCHÉ CENTRAL
M. Claude Jolin
846-4500
AYER'S CLIFF
MARCHÉ ALEXANDRE
BATHIE INC.
1082, rue Principale
838-4949 | WATERLOO
MARCHÉ BEAULAC INC.
588, rue Foster
539-1262
NORTH HATLEY
J.L. LE BARON
(NORTH HATLEY)
LTEE
rue Principale
842-2487
VALCOURT
MARCHÉ YVAN OUMETTE
857, rue St-Joseph
532-2522 | EAST ANGU
J.P. BERGERON INC.
58, rue Hôtel de Ville
832-2421
LAWRENCEVILLE
MARCHÉ JACQUES
COMPAGNAT
535-6359
ACTON VALE
MARCHÉ SUD ENR.
1151, rue Boulay
MAGOG
R.D. DESAUTELS
177, rue Principale
843-4471 | RICHMOND
MARCHÉ A. ET J.G. ST-PIERRE
483 nord, rue Principale
826-2282 |
|---|---|--|--|---|--|--|

Projet de barrages: nouveau pas franchi sous peu

COATICOOK — Le projet que caresse la ville de Coaticook de construire deux barrages hydroélectriques sur la rivière du même nom pourra connaître une nouvelle étape importante d'ici les prochaines semaines.

Le maire André Langevin a en effet indiqué hier qu'à la mi-janvier, une demande formelle sera adressée au gouvernement fédéral, dans le but d'obtenir une subvention pour la réalisation des plans définitifs du projet dont la construction est évaluée à près de 1 million \$.

Déjà, une étude réalisée dans ce dossier par une firme d'ingénieurs montre que l'idée de construire sur la rivière Coaticook deux mini-centrales hydroélectriques de 600 kilowatts-heure chacune est loin d'être farfelue. En fait, la ville de Coaticook, l'une des dernières au Québec à produire une partie de l'électricité que ses concitoyens

consommer, tirerait assez rapidement profit de la mise en service de ces installations.

Maintenant que le spectre du projet de loi 38 (visant à empêcher les municipalités de recevoir de l'argent directement du fédéral) est écarté, du moins pour les prochains mois, la ville de Coaticook entend soumettre sa demande au ministère fédéral de l'Énergie, des mines et des ressources, pour la confection des plans définitifs. La demande devrait être soumise vers le 15 ou le 20 janvier.

Si la réception devait être positive, alors le maire André Langevin s'attend à ce que les travaux puissent débuter dès le printemps. "On parle de 1 million \$, mais cela peut coûter moins cher. En tout cas, a-t-il dit, les décisions seront prises en fonction des subventions versées."

A Wottonville Hausse de taxes

WOTTONVILLE (JPL) — Tel que prévu l'an dernier par les administrateurs municipaux de Wottonville, les contribuables verront leurs comptes de taxes subir des hausses considérables au cours de 1984 alors que le millin passera de 1.27 à 1.61 sur une évaluation totale impossible atteignant quelques 6.200.000 \$.

C'est ce qu'a confirmé à La Tribune le secrétaire-trésorier Bertrand Nault, mentionnant que la taxe spéciale pour défrayer les coûts d'un règlement d'emprunt s'élèverait à 70 cents comparativement à 44 cents qu'elle était pour l'année qui prendra fin dans quelques jours.

Quant à l'imposition au pied de frontage, elle est également touchée, passant de 1.96 \$ à 3.10 \$. Par ailleurs, les coûts pour les autres taxes demeurent inchangés, c'est-à-dire que les frais d'aqueduc demeurent à 80 \$, ceux du service des égouts à 70 \$ et la cueillette des ordures ménagères qui reste à 42 \$.

Ces nouveaux sommets qui touchent les citoyens de Wottonville l'an prochain se veulent la conséquence directe d'un règlement d'emprunt adopté par leurs élus afin de procéder à la réalisation d'un projet d'égout et d'aqueduc commencé en 1981 et qui a pris fin en 1982. Toutefois, M. Nault a souligné la possibilité d'une baisse pour 1985.

Le budget équilibré prévoit des revenus de 454.406 \$ pour des déboursés du même ordre. Au chapitre de la taxe, Wottonville percevra quelque 240.000 \$ comparativement à 182.500 \$ pour l'année 1983.

Les compensations tenant lieu de taxes apporteront 53.790 \$ alors que les transferts conditionnels ajouteront 97.269 \$ et que les transferts inconditionnels contribueront pour 27.315 \$.

Les autres revenus sont répartis comme suit: services rendus à d'autres municipalités (24.850 \$), services rendus à des personnes (7.000 \$) et revenus de source locale (4.150 \$).

Cookshire espère un règlement rapide avec les employés municipaux

COOKSHIRE — Le maire de Cookshire a bon espoir qu'une nouvelle convention sera signée, d'ici les prochaines semaines, avec les employés syndiqués qui travaillent pour cette ville.

Les négociations pour le renouvellement d'une convention de deux ans visant à remplacer celle qui sera échu le 31 décembre ont déjà débuté et les rencontres tenues à cette date ont été "très positives", a mentionné le maire Guy Veilleux.

Ces négociations concernent trois employés de la voirie et une quatrième personne, l'adjoint du direc-

teur général de la ville. La municipalité a offert des augmentations de 6 et 5 pour cent pour chacune des années 1984 et 1985, cependant que les syndiqués demandent une journée supplémentaire de congé entre Noël et le Jour de l'An, ainsi qu'une journée de plus de vacances dans le cas d'un employé cumulant plus de 10 ans d'ancienneté.

"A venir jusqu'à maintenant, a noté M. Veilleux, il n'y a pas eu d'accrochage. Les négociations ne sont pas terminées, mais ça regarde bien et la convention pourrait être signée à la fin de janvier."

Les travaux publics de réfection de rues et divers autres travaux exigent des déboursés respectifs de 300.000 \$ et de 270.881 \$. Ce dernier montant, qui sera dépensé en 1984, est d'ailleurs le même qui avait été

Chasse et de la Pêche a dit constater avec enthousiasme l'intérêt manifesté par la ville d'Asbestos à l'égard du programme national de soutien aux activités de loisirs municipaux.

Le service juridique du ministère de l'Environnement a fait parvenir le protocole d'acceptation de l'entente intermunicipale concernant le réseau d'égout sanitaire mis en commun par les municipalités d'Asbestos, des Trois-Lacs et du canton de Shipton.

La Corporation de développement de l'Or Blanc Inc. a demandé à la ville une correction de son bail de location. On désire que l'entente soit d'une durée de 14 mois rétroactive au 1er novembre dernier et prenant fin le 31 décembre 1984. La corporation voudrait de plus une diminution des frais de location du mois dernier étant donné que le commissaire industriel n'a utilisé ces locaux qu'à la mi-novembre. Le conseil a accédé aux désirs de la Corporation.

Municipalités en bref

• Asbestos

ASBESTOS (JPL) — Les édiles ont reçu une lettre du Conseil de la Radiofusion et de Télécommunications Canadiennes les informant que cet organisme tiendra une audience publique à Québec le mois prochain afin d'étudier la demande présentée par Cablovision Inc. en vue du renouvellement de la licence de cette entreprise asbestrienne.

La compagnie minière J.M. Asbestos a informé officiellement les autorités municipales du changement du nom de la compagnie autrefois connu comme étant Johns-Manville Canada Inc. A cet effet, on a demandé l'amendement aux dossiers en conséquences en plus de voir à informer les différents services concernés.

Le ministère des Affaires municipales a informé le conseil municipal qu'il approuvait dans la proportion médiane à 115 pour cent et le facteur comparatif à .87 pour le rôle d'évaluation foncière 1984.

Le ministre des Loisirs, de la

• Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC (CR) — Me André Turgeon a été mandaté pour représenter la ville de Lac-Mégantic en matière d'évaluation et il a également été nommé conseiller juridique de la municipalité en cette matière.

Le conseil a approuvé le règlement no 766 prolongeant la mise en application de mesures visant à encourager la construction domiciliaire dans la municipalité.

La ville de Lac-Mégantic a prévu un don de 500 \$ en 1984 pour le Centre d'hébergement pour les femmes en difficultés "La Bouée Régionale". Ce centre dessert les 22 municipalités de la M.R.C. du Granit.

Des représentants du Comité

culturel de l'Estrie ont présenté un projet de création d'une bibliothèque publique à Lac-Mégantic. Dans le mémoire présenté, il est fait mention du besoin et des avantages de la création d'une bibliothèque publique compte tenu du service actuel d'utilisation de la bibliothèque de la Polyvalente Montagnac. Cette dernière n'est à la disposition du public que le lundi et le mercredi soir. Avec un local accessible et un déboursé annuel de 10.500 \$ de la part de la ville, le projet serait réalisable. La ville a répondu que cette demande sera étudiée lors de la préparation du budget 1984.

La séance régulière devant avoir lieu le 3 janvier 1984, a été reportée au 16 janvier 1984.

Normes anti-pollution

Délai d'au moins un mois pour Domtar

WINDSOR — Le ministère de l'Environnement a décidé d'accorder un "délai d'au moins un mois" aux usines de pâtes et de papier, dont celle de Domtar, à Windsor, qui ne se sont pas conformées aux normes anti-pollution dont l'entrée en vigueur a depuis longtemps été annoncée pour le 1er janvier 1984.

En fait, a-t-on indiqué au cabinet du ministre Adrien Ouellette, les normes portant sur la réduction de rejets d'éléments polluants dans les eaux publiques seront appliquées à compter de dimanche, comme le prévoit la loi, mais on a décidé d'attendre un mois avant de sévir contre les usines qui ne s'y conforment pas.

D'ici le 31 janvier, le ministère demandera aux retardataires, une

douzaine des 51 usines de pâtes et de papier visées par le projet, de lui faire connaître les raisons du retard et du nouvel échéancier des travaux qui seront requis pour rendre leurs installations conformes aux nouvelles normes ayant pour objet d'abaisser en moyenne à 225 tonnes par jour les matières en suspension contenues dans leurs effluents. D'ici là toujours, des échantillons seront prélevés pour

déterminer la charge polluante de chacune des industries qui, pour respecter les normes, avaient droit à des subventions offertes tant par Québec qu'Ottawa.

A Windsor

Plus spécifiquement en ce qui a trait au dossier de Windsor, le ministère de l'Environnement ne sait pas quand il sera en mesure de répondre à la demande des dirigeants de Domtar de lever les normes anti-pollution pour ce qui est de la vieille usine actuelle qu'un projet

de 773 millions \$ devrait remplacer dans cinq ou six ans.

Les autorités gouvernementales signalent toujours que l'étude de la question n'est pas terminée. Mais on a fait remarquer, à Québec, que la compagnie qui exploite l'usine de Windsor devra elle aussi communiquer avec le ministère afin d'expliquer pourquoi elle est en retard et comment elle compte corriger la situation pour protéger l'environnement. Et ce, même si cet échange a déjà eu lieu entre les fonctionnaires du ministère de l'Environnement et des gens de la société Domtar, à la suite d'une rencontre tenue le 13 décembre.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Congé mis à profit

Grâce au congé des Fêtes et à Dame Nature qui veut bien collaborer, les amateurs de sports d'hiver s'en donnent à coeur joie

et les patinoires extérieures sont très fréquentées par les jeunes hockeyeurs

Programme triennal de dépenses d'immobilisations de 1,530,881 \$

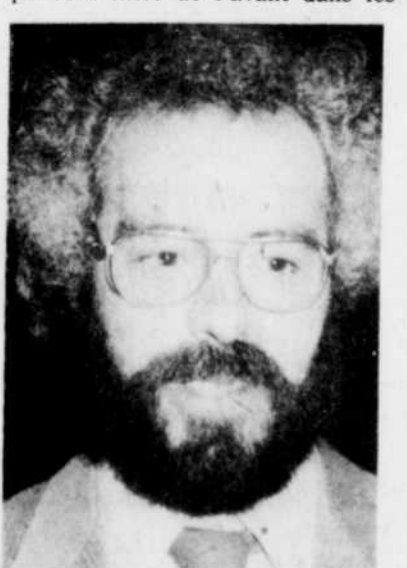
ASBESTOS (JPL) — Le programme triennal des dépenses d'immobilisations de la ville d'Asbestos pour les années 1984, 1985 et 1986 prévoit des dépenses totalisant 1.530.881 \$ dont la principale partie (quelque 500.000 \$) sera consacrée aux travaux d'épuration des eaux usées.

Cette somme sera répartie en deux tranches de 100.000 \$ pour les deux prochaines années alors que les 300.000 \$ supplémentaires seront prévus au budget de 1986.

Les travaux publics de réfection de rues et divers autres travaux exigent des déboursés respectifs de 300.000 \$ et de 270.881 \$. Ce dernier montant, qui sera dépensé en 1984, est d'ailleurs le même qui avait été

WINDSOR (MM) — Beaucoup de

De l'avis du commissaire industriel de cette corporation, M. Pierre Beaupré, une des interventions qui sera mise de l'avant dans les



Pierre Beaupré

premières semaines consistera à accroître le nombre de municipalités qui participent financièrement à cette corporation.

Présentement, le nombre de municipalités participantes est de neuf alors que le commissaire prévoit augmenter ce nombre à 15.

"C'est effectivement un objectif que je me suis fixé. En accroissant

affecté à cet item pour l'année qui prendra fin sous peu.

Une somme de 80.000 \$ servira à la mécanographie (système informatique) dont 60.000 \$ seront dépensés dès l'an prochain.

L'achat de machinerie (25.000 \$) en 1984, trois camions à six roues (75.000 \$) et un camion chargeur (75.000 \$), constitueront avec les aménagements sportifs et récréatifs (trois tranches de 25.000 \$ en autant d'années) les autres principaux déboursés. La construction et la réfection de trottoirs occasionneront aussi des dépenses annuelles de 20.000 \$ sur le programme triennal.

L'achat du système de communication de Bell Canada coûtera 52.000 \$ dont 32.000 \$ seront versés

en 1984. Enfin, le conseil a prévu la construction de toilettes communales en 1986, ce qui devrait s'élever à 8.000 \$.

Taxes à Asbestos pas aussi lourdes qu'il n'y paraît à première vue

— Roch Fréchette

ASBESTOS (JPL) — Après avoir pris connaissance par le biais du quotidien La Tribune des divers budgets présentés par les municipalités de l'Estrie, le maire Roch Fréchette a commenté "que tout compte fait, nos politiques locales de taxation ne sont pas aussi sévères et beaucoup moins lourdes que ne peuvent le démontrer à prime



Roch Fréchette

abord une augmentation de l'ordre de 3.7 pour cent, la première au cours des trois dernières années."

Le maire Fréchette a aussi fourni certains exemples assez révélateurs. Il a mentionné qu'une propriété évaluée à 45.000 \$ à Asbestos occasionne à son propriétaire une taxe de 663 \$ alors qu'à Magog, le contribuable ayant une maison de même valeur doit verser à la ville un montant de 942 \$, à la suite d'une hausse de 12.5 pour cent des

taxes, soit une différence d'environ 300 \$ pour une propriété similaire. Ayant déjà fait des comparaisons avec Sherbrooke qui a également eu droit à des hausses, le maire Fréchette a ensuite parlé de la hausse de la taxe d'affaires à Coaticook (4 pour cent), alors qu'Asbestos est l'une des rares municipalités de la région à avoir conservé le statu-quo sur cet item.

"A 2.5 pour cent, nous ne pouvons vraiment plus minimiser de ce côté", de faire remarquer le maire.

"Dans le cas de Coaticook, une des seules villes avec Sherbrooke à posséder encore son propre réseau électrique, la municipalité a obtenu un revenu net de quelques 300.000 \$ ce qui à mon sens, constitue une "taxe déguisée" puisque le contribuable paie davantage dans cette ville que celui qui est abonné à l'Hydro-Québec."

Rappelant que le millin d'Asbestos était fixé à 1.8, M. Fréchette a cité la ville de Valcourt qui bénéficie d'une taxe d'aqueduc de 125 \$; de Fleurimont où l'augmentation est de 3.8 pour cent auxquels il faut ajouter une taxe d'eau de 85 cents par 1.000 gallons utilisés; de Bromptonville où le millin est passé à 7 cents d'augmentation alors que la taxe d'affaires est de quatre pour cent, soit le même qu'à Coaticook.

En résumé, le maire d'Asbestos est relativement fier de son budget compte tenu de la construction quasi-inexistante pour l'année qui se termine alors que l'évaluation impossible est passée de 183.285.400 \$ en 1983 à 183.281.900 \$ pour la prochaine année fiscale.

Space Technologies: pas de vente

SHERBROOKE — Finalement, le mobilier de Space Technologies ne sera pas vendu aux enchères.

Les procédures en ce sens ont été interrompues par des avocats montréalais qui ont contacté avec les huissiers de la firme Pelletier et associés pour signifier que tout était rentré dans l'ordre.

Selon toute vraisemblance, un engagement ferme a été pris entre les

représentants de Space Technologies et la compagnie I.P. Sharpe à qui devait être versée un chèque de 48.000 \$ pour essuyer une dette contractée auparavant.

C'est ce qu'a confirmé hier à La Tribune un huissier de la firme sherbrookoise Pelletier et Associés en expliquant que cette firme avait reçu l'ordre de ne pas procéder à la vente aux enchères.

Bulletin d'information

Par ailleurs, la Corporation de développement économique Du Val St-François entend produire un bulletin d'information réservé aux gens d'affaires de la région visée.

"Ce bulletin sera produit pour informer les dirigeants d'entreprises manufacturières ou économiques sur les derniers programmes gouvernementaux. Ce document sera produit dans les plus brefs délais pour que les dirigeants puissent bénéficier de tous les avantages offerts par les divers palliers de gouvernement", de lancer le commissaire industriel.



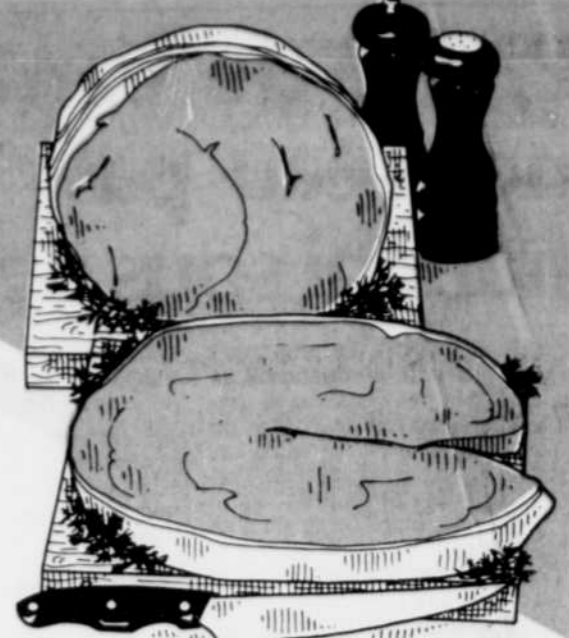
JUS DE LÉGUMES V-8
Boîte 1,36 L **89¢**

MAYONNAISE KRAFT
Pot 500 mL **1,29**

MÉLANGE POUR CROÛTE DE TARTE MONARCH
Boîte 540 g **89¢**

BIFTECK OU RÔTI DE POINTE DE SURLONGE
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"
6,35 \$/kg
2,88 \$/lb

BIFTECK DE RONDE
DÉSOSÉE, TRANCHE COMPLÈTE
5,03 \$/kg
2,28 \$/lb



marque de certification d'IGA Canada Inc.

Boniprix



BONNE ANNÉE!

Consultez votre marchand IGA pour connaître les heures d'ouverture durant la période des Fêtes.



Prix en vigueur jusqu'au samedi 31 décembre 1983. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

BIFTECK SANDWICH OU ATTENDRI
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"
6,57 \$/kg
2,98 \$/lb

HAUTS DE PATTES DE PORC
PRODUIT DÉCONGÉLÉ **1,28** \$/kg
58¢ /lb

PORC HACHÉ
POUR VOS TOURTIÈRES
PRODUIT DÉCONGÉLÉ **2,82** \$/kg
1,28 \$/lb

JAMBON DANS LA FESSE
PRÊT À MANGER
PORTION DE LA CROÛTE
MARQUES POPULAIRES
ENVIRON 3 kg **3,04** \$/kg
1,38 \$/lb

QUARTS DE JAMBON
PRÊT À MANGER
PORTION DE LA CUISSE **3,48** \$/kg
1,58 \$/lb

JEUNES DINDES SURGÉLÉES
CATEGORIE CANADA "A"
TOUTES PESANTEURS **2,60** \$/kg
1,18 \$/lb

BIFTECK OU RÔTI D'INTÉRIEUR DE RONDE
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"
5,69 \$/kg
2,58 \$/lb

SOC DE PORC FUME, DÉSOSÉE
MAPLE LEAF **5,91** \$/kg
2,68 \$/lb

BACON SANS COUENNE
ORDINAIRE OU À L'ÉRABLE
MAPLE LEAF **2,08** \$/kg
Paq. 500 g

TRANCHES DE JAMBON
PRÊT À MANGER
COUPE DU CENTRE **3,92** \$/kg
1,78 \$/lb

VEAU HACHÉ
POUR VOS TOURTIÈRES
PRODUIT DÉCONGÉLÉ **4,37** \$/kg
1,98 \$/lb

JEUNES DINDES SURGÉLÉES, IMPRÉGNÉES
CHANTECLERC OU DIND-O-JUS
OU BONNE CHÈRE
CATEGORIE CANADA "A"
TOUTES PESANTEURS **3,04** \$/kg
1,38 \$/lb



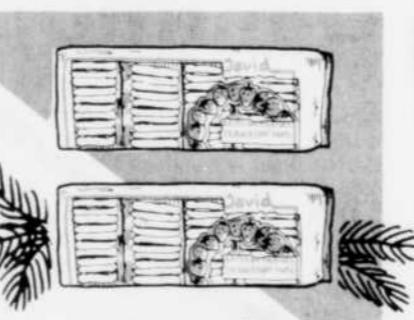
SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS
HABITANT
2/1,00
Boîtes 398 mL



JUS DE TOMATE
CANADA DE FANTAISIE
LIBBY'S **2/85¢**
Boîtes 540 mL



COCA-COLA, COKE DIÈTE
ORDINAIRE OU DE CAFÉINE
OU SPRITE
BOUTEILLES CONSIGNÉES **6/3,59**
Bout. 750 mL



BISCUITS DAVID
FÉLIGÈ D'ÉRABLE,
TARTES AUX FRAISES **1,19**
Cello 400 g



CHIPS
NATURE OU BARBECUE
HUMPTY DUMPTY **99¢**
Sac 200 g



ARACHIDES KRISPY KERNELS
2,99
Cello 750 g

EAU DE SOURCE PERRIER
Bout. 695 mL **79¢**

POINTES D'ASPERGES
CANADA DE FANTAISIE
AYLMER **1,59**
Boîte 341 mL

MARGARINE MOLLE
LACTANTIA **1,89**
Bol 907 g

COCKTAIL AUX FRUITS,
POIRES, PÊCHES OU ANANAS
TRANCHES CATEGORIE DE FANTAISIE
DEL MONTE **1,29**
Boîte 796 mL

PÂTES ALIMENTAIRES
CATELLI
MACARONI COUPE, SPAGHETTI,
SPAGHETTI LINGUINE,
TOURTELLLES, PETITES PÊCHES
Boîte 1 kg **99¢**

FRUITS & LÉGUMES

Suite à des délais de livraison ou aux variations climatiques de certaines régions des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

FARINE ROBIN HOOD
Sac 3,5 kg **2,89**

Votre supermarché IGA vous offre l'opportunité de préparer vous-même votre buffet. Une brochure vous explique en détails les techniques pour réaliser de succulents plats. Mieux encore, si vous ne pouvez le préparer vous-même, demandez au préposé à la viande de votre supermarché IGA participant de le faire pour vous.

ORANGES NAVEL SUNKIST
PRODUIT DE CALIFORNIE
GROSSEUR 88 **1,99**
Douz.

RAISINS ROUGES EMPEREUR
PRODUIT DE CALIFORNIE
CANADA NO 1 **1,70** \$/kg
77¢ /lb

JUS D'ORANGE
SURGÉLÉ
McCAIN **98¢**
Boîte 341 mL

CRÈME À FOUETTER 35%
QUÉBON **1,49**
Cont 500 mL

C'est maintenant le temps de faire vos provisions de vin pour la période des fêtes. Profitez du nouvel assortiment de vins importés, embouteillés au Québec, offert par votre marchand IGA détenteur d'un permis de vente de vin.

HUILE VÉGÉTALE CRISCO
PRIX ANNONCÉ: 2,29
— BON DE RÉDUCTION: 30¢
Bout. 1 L **1,99**

POMMES McINTOSH
PRODUIT DU QUÉBEC
CANADA DE FANTAISIE **1,99**
Cello 2,27 kg

TOMATES
PRODUIT DE FLORIDE
CANADA NO 1
GROSSEUR 6 x 6 **1,52** \$/kg
69¢ /lb

BEURRE CANADA 1 SAVOIRIN
PRIX ANNONCÉ: 2,29
— BON DE RÉDUCTION: 30¢
Paq. 454 g **1,99**

ÉCONOMISEZ 30¢
Économisez 30¢ à l'achat d'une bouteille de 1 L d'huile végétale CRISCO.
Ce bon de réduction est valide dans tous les supermarchés IGA jusqu'au samedi 31 décembre 1983 seulement.
Limite: un bon de réduction par achat

CITRONS
PRODUIT DE CALIFORNIE
GROSSEUR 140 **6/59¢**

POIRES PASSE-CASSANE
PRODUIT DE FRANCE **1,30** \$/kg
59¢ /lb

ÉCONOMISEZ 30¢
Économisez 30¢ à l'achat d'un paquet de 454 g de beurre SAVOIRIN.
Ce bon de réduction est valide dans tous les supermarchés IGA jusqu'au samedi 31 décembre 1983 seulement.
Limite: un bon de réduction par achat.
AU DÉTAILLANT: La Coopérative Fédérée du Québec vous rembourse 30¢ plus 8¢ de frais de maintenance à condition que le bon de réduction ait été échangé par votre client à l'achat du produit mentionné. Pour recevoir votre remboursement, veuillez retourner vos bons de réduction à: Mlle Lucie-Anne Marillette, Concours Beurre "Savoirin" Coopérative Fédérée du Québec, Case postale 500, Station Youville, Montréal (Québec) H2P 2W2.

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines... Profitez-en!
(Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-en un à votre marchand IGA)



la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

En bref...

L'Amiante

• **Récupération Desjardins**

THETFORD-MINES - Le Fonds de récupération Desjardins, qui atteint déjà 625.000 \$ sur le plan provincial, a permis jusqu'à présent d'amasser une contribution de quelque 22.700 \$ de la part de 223 sociétaires des 15 Caisses populaires de la région de l'Amiante. Seulement à Thetford-Mines, les trois Caisses populaires ont recueilli 13.800 \$. L'objectif régional a été fixé à 52.500 \$ pour ce fonds spécial qui vise à conserver les ressources naturelles tout en favorisant la création d'emplois.

• **Affiliation à l'ARSSQ**

THETFORD-MINES - La Commission scolaire de Thetford-Mines a accepté de verser une cotisation de 75.00 \$ plus un coût d'affiliation de 0.03 \$ per capita (92.79 \$) à l'Association régionale du sport scolaire de Québec. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit l'Association. C'est M. Jacques Asselin qui sera délégué après de l'Association et ce, conformément au programme d'activités soumis par l'organisme.

• **Rôle de perception homologué**

THETFORD-MINES - Au montant de 855.420.75 \$, le rôle de perception de la Commission scolaire de Thetford-Mines, pour l'année 1983-84, a été homologué par le Conseil des commissaires.

• **Route numérotée**

STRATFORD - La MRC de l'Amiante appuie la corporation municipale du Canton de Stratford dans sa démarche pour faire numéroté la route entre Disraeli et Stratford.

• **Le bureau de la MRC déménagé**

BLACK-LAKE - Le déménagement du bureau de la MRC de l'Amiante est maintenant complété. Ainsi, les sessions du Conseil de la MRC se dérouleront dorénavant à Black-Lake, plus précisément dans les locaux aménagés à cette fin à l'intérieur du centre d'achats situé aux abords du boulevard Frontenac (route 112).

• **Festivités d'hiver de Black-Lake**

BLACK-LAKE (PS) - Pour la sixième année consécutive, toute la population active de Black-Lake, d'âge scolaire à l'âge d'or, pourra s'amuser d'une façon particulière du 4 au 12 février prochain dans le cadre des Festivités d'hiver. Visant à encourager le développement d'activités culturelles et sportives pour toute la famille, cet événement annuel offre un programme qui a déjà fait ses preuves au cours des dernières années.

Sous le thème "Deshibernons-nous en famille cet hiver!", toutes les activités retenues ont pour but de créer une ambiance de fête: un tournoi mixte inter-quartier de hockey bottine, une course de "trippe", un spectacle folklorique avec La Bottine souriante, un tournoi mixte de petites quilles, un tournoi de fer intérieur, un tournoi de dards, un feu de camp, un tournoi de cartes (500), un rallye de ski de fond en soirée, du patinage costumé, des activités de participation "deshibernons-nous" pour enfants et adultes, une soirée récréative, une soirée de talents locaux, le huitième tournoi de hockey Intermédiaire et Vieux-poêle et une soirée Las Vegas.

• **50% des patineurs ont réussi**

DISRAELI (G.G.) - Le Club Sylfa de Disraeli est fier de ses patineurs et patineuses car 50% d'entre eux ont réussi samedi dernier leur test à Coleraine.

C'est au centre Odilon Grenier de Coleraine que Sonia Lehoux a réussi son deuxième test: Gilbert Brochu a pour sa part obtenu son Junior Bronze en style libre.

Dans la catégorie des danses, les Manon Gardner, Line Tousignant et Sandra Bergeron ont passé avec succès leur Ten Fox. Aussi, dans la danse Fiesta, Manon Gardner et Nancy Maillot ont réussi tandis que dans la Willow ce fut Sandra Bergeron et Nancy Maillot.

Le comité du Club Sylfa de Disraeli a félicité tous les patineurs pour leurs performances lors de ces tests et Mme Lucille Gardner a ajouté que même si quelques-uns n'ont pas réussi cette fois, le principal était de participer si on se sentait prêt à le faire.

Bois-Francs

• **Diplômés invités à s'associer**

VICTORIAVILLE (DG) - Le député du comté d'Arthabaska, M. Jacques Baril, invite les jeunes diplômés à profiter d'un nouveau programme gouvernemental qui sera en vigueur à compter du 16 janvier et à fabriquer leur emploi en créant leur entreprise ou en s'associant à une PME. Québec, de préciser M. Baril garantira les deux tiers d'une somme de 25.000 \$ qu'emprunteront les diplômés.

Les projets de création d'entreprise ou d'association devrait être soumis à partir du 16 janvier prochain. Les candidats devront s'associer à des administrateurs d'expérience qui pourront les appuyer dans toutes les étapes du projet y compris celle qui consiste à en démontrer la rentabilité autant à l'institution prêteuse qu'au ministère. De plus, les diplômés pourront bénéficier de l'assistance technique des équipes régionales du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Le ministère mettra également sur pied une équipe spécialement chargée de prendre les mesures pour encourager l'entrepreneuriat féminin.

• **Carte routière... et éleveurs**

ARTHABASKA - Plus de 300 éleveurs membres du Club Holstein des Bois-Francs, soit près de la moitié des membres, se sont inscrits au projet visant à doter la région d'une carte routière qui identifiera les éleveurs dans les comtés d'Arthabaska, Frontenac, Mégantic et Woolfe. La carte permettra aux éleveurs de se faire connaître tout en servant aux touristes et aux résidents de ces quatre comtés.

Le projet de carte routière est réalisé dans les cadres du cinquantième anniversaire du Club Holstein des Bois-Francs. La carte sera imprimée à 5.000 copies et disponible à compter du 24 février prochain. La carte sera valable pour une période de cinq ans.

Le lancement de la carte routière, qui servira à la promotion des éleveurs, aura lieu au cours d'une soirée spéciale en l'honneur du 50e anniversaire du Club, le 24 février prochain à la salle du Canton de Warwick.

• **Cliniques de perfectionnement**

VICTORIAVILLE - A la suite d'une enquête menée auprès de quelques chefs de services et de ses employés, le Centre hospitalier des Bois-Francs a identifié des thèmes de perfectionnement susceptibles d'intéresser et d'être utiles à son personnel. Au cours de la prochaine année de préciser M. Philippe Rancourt on préparera entre autres des cliniques sur la sclérose en plaque et sur quelques maladies mentales rencontrées chez les bénéficiaires. Des sources d'études seront également offertes à compter de l'automne 1984 pour permettre à certains employés de se recycler dans des sphères d'activités où le centre hospitalier a diagnostiqué certains besoins à la suite de son enquête.

• **Prix en développement régional**

VICTORIAVILLE - Le directeur adjoint de la Corporation de développement économique (CDEBF), M. Luc Laramée, qui a suivi un cours en développement économique dispensé par l'Université de Waterloo, au cours des deux dernières années, s'est mérité le premier prix canadien en développement industriel. Le prix lui a été décerné lors du congrès de l'Association canadienne pour le développement industriel.

• **DRUMMONDVILLE**

Hausse de taxe: 4,8%

par Richard Jean
DRUMMONDVILLE - Les contribuables de Drummondville subiront une hausse de 4,8 pour cent de la taxe foncière en 1984, soit de 2.29 \$ à 2.40 \$ du 100 \$ d'évaluation. Les dépenses de la ville augmenteront de 1.409.000 \$ dans un budget de 19.134.000 \$.

Pour ce qui est de la taxe d'affaires, a fait savoir le nouveau premier magistrat et le président du comité des finances, M. Serge Ménard, la tarification demeure inchangée pour l'exercice 84, c'est-à-dire à 7,5 pour cent de la valeur locative. Il en sera de même pour la taxe d'eau, puisque les tarifs de 60 \$ par commerce, de 35 \$ par logement résidentiel et de 50 cents par 1.000 gallons consommés seront maintenus.

Déchets: 35 \$

Cependant, la taxe pour l'enfouissement des ordures deviendra la taxe pour la cueillette et l'enfouissement des ordures et, ce que fait, sera appelée à couvrir l'ensemble des frais reliés à cette opération. Le coût en a ainsi été fixé à 35 \$ par logement résidentiel ou unité

commerciale admissible au service. Toute maison d'affaires excédant la norme permise au règlement devra par contre pourvoir elle-même à la disposition de ses rebuts et en défrayer le coût. Environ 160 entrent dans cette catégorie, mais en contre-partie, ces entreprises ne verseront à la ville aucune somme d'argent à ce chapitre. Cette nouvelle mesure apportera une somme de 330.000 \$ au trésor de la ville.

D'autre part, la ville de Drummondville abolira la surtaxe de 50 pour cent sur les lots vacants desservis, donnant ainsi suite à une mesure réclamée depuis quelques années par plusieurs contribuables. C'est le service de la dette avec un montant de 6.076.605 \$ qui constitue à lui seul le tiers des dépenses prévues par la ville pour l'exercice financier 1984, soit 32,1 pour cent. Les travaux publics 28,3 pour cent (5.366.000 \$), la sécurité publique 16,4 pour cent (3.101.305 \$) et l'administration générale 1,6 pour cent (2.010.585 \$) viennent ensuite par ordre d'importance. Comparativement à l'exercice 83, les dépenses sont en hausse de 8 pour cent.

Au chapitre des revenus, la perception des taxes locales couvriront 73,6 pour cent, soit une somme de 13.943.000 \$.

La police attend le verdict

VICTORIAVILLE (DG) - Les villes de Victoriaville, Arthabaska et Plessisville attendent les sentences du tribunal du travail pour régler les conventions collectives de leur corps policier. Après des négociations vaines des séances d'arbitrage ont eu lieu dans ces 3 municipalités au cours de l'automne. Les décisions devaient être rendues publiques au début de janvier.

Après quelques rencontres les représentants des corps policiers de ces trois villes des Bois-Francs ont réclamé l'arbitrage pour régler leur convention collective. A Victoriaville les policiers ont demandé la parité salariale avec leurs confrères de Sorel. Cette parité existait depuis plus de 10 ans. A Victoriaville le salaire gagné par un policier de 4 ans d'expérience était de 29.681 \$ pour 1983. Le syndicat demandait que ce salaire soit majoré rétroactivement à 33.592 \$ pour 1983 et haussé à 37.752 \$ pour 1984. De son côté, la ville préconisait un gel du salaire pour 1983, comme ce fut le cas pour les employés des autres services.

Dans les Bois-Francs, "Parité" est un mot qui est revenu souvent dans les négociations. En effet les

policiers de Victoriaville qui gagnent 571 \$ par semaine réclamaient la parité avec leurs confrères de Sorel tandis que les policiers d'Arthabaska et de Plessisville réclamaient la parité avec leurs collègues de Victoriaville.

Au cours de l'année qui s'achève les policiers de Sorel gagnaient 646 \$ par semaine. Au début de 1984 leur traitement hebdomadaire sera porté à 706 \$ et six mois plus tard à 746 \$.

En plus d'exiger la parité salariale avec Sorel les policiers de Victoriaville demandaient un 15e congé férié: 20 jours de vacances après 7 ans de service, 25 jours après 12 ans et 30 jours après 20 ans. Les policiers demandaient également que leur congé de maladie soit porté de 7 à 9.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité les policiers de Victoriaville souhaitaient que 2 hommes soient maintenus en devoir au poste de police lorsqu'un suspect est appréhendé et gardé en cellule tandis qu'à Plessisville la Fraternité des policiers exigeait la présence de 2 policiers par auto-patrouille pour des raisons de sécurité.

Famille de trois personnes jetée sur le pavé

DRUMMONDVILLE (RJ) - Une famille de trois personnes a été jetée sur le pavé vers une heure hier matin, quand le feu a causé des pertes matérielles énormes à leur demeure du 20 de la rue Parc St-François à Drummondville.

M. Gérald Leroux, son épouse Francine et leur fillette de trois ans ont pu heureusement échapper aux flammes, mais il s'en est fallu de peu, selon un porte-parole de la sûreté municipale de Drummondville.

C'est en effet la fillette de trois ans qui a été tirée de son sommeil par une odeur de fumée. C'est alors qu'elle s'est empressée d'aller réveiller ses parents et la famille a

eu tôt fait de quitter la maison en flammes.

Les pompiers du service des incendies de Drummondville ont mis environ trois heures à éteindre le brasier, mais la maison n'en a pas moins subi des dommages de plusieurs milliers de dollars.

L'origine de l'incendie n'a pas été déterminée.



(Photo La Tribune par Richard Jean)
On ne décelait que de rares traces de l'incendie de l'extérieur de la maison de M. Leroux, mais à l'intérieur, les pertes sont énormes dues aux flammes, à l'eau et à la fumée.

Problème d'impression réglé avec une partie des surplus?

THETFORD-MINES (PS) - Parce que le système actuel ne répond plus à ses besoins, la Commission scolaire de Thetford-Mines (CSTM) entend approprier une partie de son surplus budgétaire 1982-83 pour régler le problème de l'impression dans les écoles.

Cet excédent des revenus sur les dépenses se chiffre à 219.000 \$ et les dirigeants scolaires espèrent bien être en mesure de l'utiliser entièrement pour des dossiers locaux. Ils souhaitent, entre autre, que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) évite de récupérer une somme de plus de 150.000 \$ à même ce surplus.

Actuellement, la CSTM a prévu

un montant de quelque 17.000 \$ pour combler une partie d'un déficit de transport scolaire alors qu'environ 20.000 \$ seront retournés aux différentes écoles dans le cadre du processus de décentralisation.

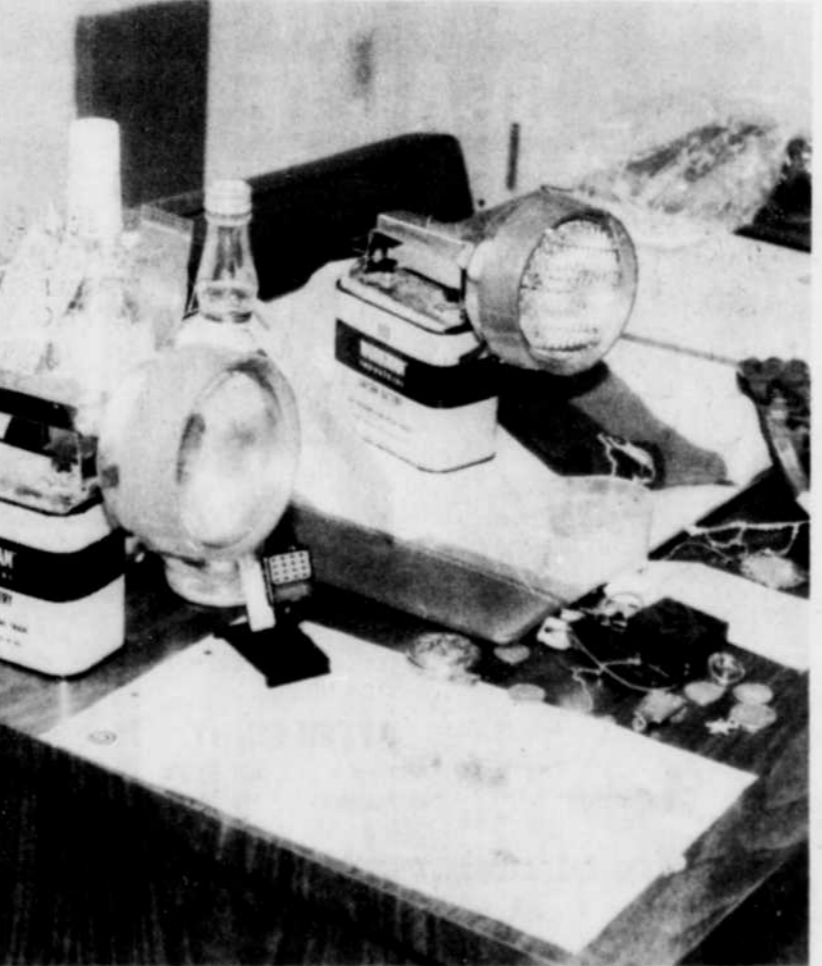
Une différence de l'ordre de 28.000 \$ est donc encore disponible et servira éventuellement à améliorer le système d'impression des documents dans les écoles. Les dirigeants scolaires étudient actuellement la possibilité d'utiliser les services du Centre de reprographie de Thetford ou d'acheter le matériel requis. Dépendamment de la formule retenue, le projet commandera des déboursés variant de 10.000 \$ à 75.000 \$. Les modalités

d'application ne sont pas encore déterminées et la commission scolaire expérimente présentement les services du Centre de reprographie afin de prendre une décision finale.

Quant à la récupération de quelque 153.000 \$ du MEQ, la commission scolaire s'attend à recevoir une réponse favorable d'ici la fin du mois de février 1984. D'ailleurs, les dirigeants scolaires sont à ce point confiants qu'ils ont déjà engagé des sommes pour certains autres dossiers. Ainsi, un montant de 10.000 \$ a été approprié aux prévisions budgétaires 1983-84 dans le but d'éviter une hausse de la taxe scolaire. Une somme de 17.000 \$ permet à la

commission scolaire d'utiliser les services de quatre enseignants supplémentaires afin de répondre aux besoins de quatre groupes spécifiques. Un autre 10.000 \$ a été prévu en réserve comme allocation supplémentaire pour couvrir tous les frais encourus pour l'enseignement de la morale aux enfants exemptés de la catéchèse.

Et, si la CSTM peut effectivement conserver tout le montant à être récupéré par le ministère, un autre important projet en attente pourra alors se concrétiser. Il s'agit du renouvellement des manuels scolaires, particulièrement en français et mathématiques, en fonction des nouveaux programmes.



(Photo La Tribune par Richard Jean)
Montres, bouteilles de boissons, lanternes et bijoux de valeur ont été trouvés dans la voiture des quatre individus lors de leur arrestation.

Plusieurs vols élucidés

DRUMMONDVILLE (RJ) - L'arrestation de quatre individus, survenue à l'angle des rues Cockburn et Pelletier vers 1h15 du matin lundi dernier, a permis à la division des enquêtes de la sûreté municipale de Drummondville d'élucider une série de huit vols par effraction commis au cours des dernières semaines dans des domiciles privés.

C'est l'agent Pierre Vincent qui devait intercepter le véhicule suspect dans lequel circulaient les quatre présumés malfaiteurs. Le policier devait du même coup saisir une série d'articles volés dans le coffre arrière de la voiture.

Il y a notamment découvert des lanternes, des bouteilles de boisson, une pince-monsieur et principalement une bonne quantité de bijoux de valeur, comprenant chaînes, bagues, montres etc.

Un individu de 18 ans a été incarcéré par la police, puis relâché sous promesse de comparaître en Cour des Sessions de la paix le 20 janvier prochain.

Quant aux trois autres complices, des mineurs âgés de 16 et 17 ans, leur cas a été remis au

Département de la protection de la jeunesse. C'est le détective Camille Lauzière qui a mené l'enquête. M. Lauzière devait d'ailleurs déclarer que les propriétaires des articles volés sont tous connus et qu'ils seront avisés sous peu.

LAC MEMPHREMAGOG

CONDOMINIUM LE CHATEAU DU LAC
L'aménagement de la rive en co-propriété
Appartement sur 2 niveaux, situé au bord du lac. Vue et proximité du mont Orford. Emplacement de qualité optimale. Foyer spacieux.

A partir de 38,000\$.
85 Merry Sud, Magog
843-1441

Administration des tribunaux

Spectaculaire hausse des dépenses

MONTREAL (PC) — Le coût de l'administration des tribunaux au Canada augmente d'une manière spectaculaire. L'importance grandissante des poursuites dans le domaine criminel en est un facteur central.

En 1977-1978, le coût total des poursuites au criminel s'élevait à \$46.6 millions. Cinq ans plus tard (1981-82), il atteignait \$78.7 millions, une augmentation de 65.3 pour cent.

Ces données proviennent d'un document que vient de publier le Centre canadien de la statistique juridique et dont a obtenu copie le quotidien Le Devoir. C'est la première

étude de genre portant sur le personnel, les ressources et les coûts des tribunaux.

Les sous-ministres de la Justice avaient exprimé au cours d'une réunion le besoin d'obtenir des données comparatives sur l'administration des tribunaux.

Dans le secteur des dépenses en matière de poursuite au criminel, la rubrique de dépenses qui s'accroît le plus rapidement est non pas l'activité des Cours de justice, mais le secteur de l'administration générale, soit des activités à l'intérieur des ministères provinciaux de la justice. Ces coûts sont passés de \$34.6 millions en 1981 à \$43 millions l'année suivante, une augmentation de 24 pour cent.

Par exemple, la rémunération des avocats mandatés par le ministère fédéral de la Justice dans les diverses provinces était en 1980-1981 de \$30 de l'heure en moyenne. Leur salaire annuel moyen était de \$49,140. L'année suivante, il passait

à \$50 de l'heure, un salaire annuel moyen de \$81,900.

En 1981-1982, le coût des poursuites pénales représentait 20 pour cent de l'ensemble des activités des tribunaux au Canada. C'est en Colombie-Britannique que ces dépenses représentent la proportion la plus forte des dépenses judiciaires totales (18 pour cent). Au Québec, elles représentent 10.5 pour cent.

Selon les auteurs du rapport, les dépenses par habitant en matière de poursuites pénales reflètent d'une province à l'autre l'incidence du taux criminalité par habitant.

Les coûts du ministère fédéral de la Justice ont grimpé à \$19 millions. La raison de cette hausse tient aux services de soutien. Le ministère a embauché l'équivalent de 4.5 avocats et de 1.5 criminologues-statisticiens de plus pour s'occuper de recherche d'évaluation et de modifications des lois pénales.

C'est l'Ontario qui accuse les dépenses les plus fortes en ce qui concerne les coûts de l'ensemble des activités des tribunaux avec \$128.8 millions et une population représentant 35.4 pour cent de l'ensemble du Canada. Le Québec vient au second

rang avec \$104.7 millions et 26.4 pour cent de l'ensemble de la population.

De même, les dépenses du ministère fédéral de la Justice ne cessent de croître. Le coût du programme d'administration de la justice a augmenté de 21 pour cent. Les salaires dans le cadre de ce programme en 1983 sont passés à près de \$41 millions, une augmentation annuelle de 18.2 pour cent. Les frais de transports et de communication ont bondi de \$4 millions et les services professionnels ont coûté \$6.5 millions.

Moïse incarcéré

CARLETON (PC) — Roch Thériault, alias Moïse, a de nouveau été incarcéré samedi, à la prison de New-Carlisle, en Gaspésie.

La Sûreté du Québec a procédé à son arrestation après qu'il ait été vu dans un hôtel de New-Carlisle.

Il avait été libéré de la prison d'Orsainville sous certaines conditions, dont celle de ne pas revenir en Gaspésie, et plus particulièrement à New-Carlisle, avant le début de février. Il s'était également vu interdire la fréquentation d'établissements hôteliers.

Son transfert à Québec devrait avoir lieu dans les prochains jours.

Il devra alors comparaître devant le Comité des absences temporaires de la prison d'Orsainville.

Eglise incendiée

MONTREAL (PC) — Un incendie a causé des dommages considérables à l'église Ste-Madeleine-Sophie, dans le quartier Ahuntsic à Montréal, tôt mardi matin.

Une évaluation préliminaire des dommages indique que ceux-ci seraient de l'ordre de \$1 million.

Il faudra plusieurs mois pour rénover cette église, vieille de 35 ans.

Réintégration de 100 patients

QUEBEC (PC) — L'hôpital Laval de Sainte-Foy sera en mesure aujourd'hui de réintégrer dans ses locaux environ une centaine de patients, transférés la semaine dernière vers 10 centres hospitaliers de la région à la suite d'un incendie.

C'est ce qu'a indiqué mardi le directeur de l'hôpital, M. Henri Larouche.

L'incendie de jeudi dernier a complètement paralysé les services de chauffage et d'électricité et entraîné la fermeture de l'hôpital.

D'après M. Larouche, les travaux de réparation de la toiture de la chaufferie se déroulent selon l'échéancier prévu.

A moins d'un retard causé par le mauvais temps, le retour des patients s'effectuera à compter d'aujourd'hui.

Poursuite de 1,3 million \$ contre un hôpital

MONTREAL (PC) — L'hôpital Notre-Dame de Montréal fait face à une poursuite judiciaire de plus de \$1.3 million, intentée par un patient paraplégique qui accuse l'institution de négligence.

M. Benoit Dufofour avait été admis à l'hôpital à la fin de 1982, alors qu'il souffrait d'hallucinations et de délire.

Dans sa poursuite, il allègue que l'absence de surveillance adéquate est à l'origine de la paralysie dont il est atteint, bien que les médecins avaient donné des indications fermes de veiller particulièrement sur son cas.

Le crime n'augmente pas pendant les fêtes

MONTREAL (PC) — A l'exception du vol à l'étalage et de la fraude des cartes de crédit, le crime en général ne subit pas une hausse à l'occasion des fêtes.

"Tout le monde pense que le crime augmente pendant les fêtes, mais ce n'est pas le cas, du moins au cours des deux dernières années", a signalé le sergent Normand Bélair, de la police de Montréal.

C'est ainsi qu'il y a un vol avec effraction tous les 20 minutes dans la région de Montréal, que ce soit pendant les fêtes ou en un autre temps de l'année.

Au cours des deux semaines des fêtes, il y a eu 1,129 vols avec effraction en 1982, comparativement à 1,260 en 1981.

Pour les 11 premiers mois de 1983, le nombre des vols avec effraction est passé à 35,037, au regard de 36,402 en 1982 (même période).

Selon Mme Ginette Venne, du Conseil québécois des marchands détaillants, les vols à l'étalage ont coûté \$75 millions aux marchands du Québec en 1982.

Une caissière astucieuse

MONTREAL (PC) — Deux jeunes gens qui avaient décidé, mardi, de se constituer un bas de Noël en "visitant" une bijouterie ont non seulement passé cette journée derrière les barreaux, mais y passeront aussi le Jour de l'An.

Une tentative de vol dans une bijouterie de Montréal s'est soldée mardi par l'arrestation des suspects, grâce à l'attitude d'une caissière astucieuse.

L'employée de la bijouterie a joué un mauvais tour aux suspects en faisant semblant de tomber dans les pommes, lorsqu'elle vit l'un d'eux braquer sa carabine tronçonneuse vers elle.

La jeune femme, en se laissant choir sur le parquet, pressa en même temps le bouton du système d'alarme relié au poste de police voisin.

Croyant quand même mettre la chance de leur côté, François Charbonneau et Serge Guitard, deux suspects du quartier Rosemont, la baillonnèrent avec du ruban gommé et lui ficelèrent les jambes avec des lacets.

Ils rafièrent ensuite quelque \$50,000 de bijoux dans les comptoirs; le tout jeté pêle-mêle dans un sac.

Ils allaient repartir lorsqu'ils furent cueillis à la porte par les agents promptement dépêchés sur place.

les pharma-centres

Cumberland

Des économies 7 jours par semaine

10%

D'ESCOMPTE BONI TOUS LES DIMANCHES

Tous les dimanches, obtenez 10% d'escompte supplémentaire sur nos bas prix de tous les jours*, aux succursales du Centre d'Achats King, aux Galeries Quatre Saisons à Sherbrooke et au 28 rue Child à Coaticook.

*Exception faite des spéciaux hebdomadaires.

<p>SACS A ORDURES</p> <p>26" x 36" avec attaches</p> <p>PAQUET DE 10</p> <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">59¢</div>	<p>AMPOULES ÉLECTRIQUES</p> <p>40, 60 ou 100 watts</p> <p>BOITE DE 2</p> <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">69¢</div>	<p>SAVON IMPORTE</p> <p>à base de glycérine par Viviane</p> <p>Choix de 3 fragrances</p> <p>100 g</p> <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">1.00</div>	<p>WHISPER</p> <p>Bas-culottes</p> <p>Choix de teintes</p> <p>teintes-mode</p> <p>la paire</p> <p>Rég.: 2.25</p> <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">79¢</div>
<p>BRIQUETS JETABLES</p> <p>Queen lite</p> <p>Choix de couleurs</p> <p>pièce</p> <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">49¢</div>	<p>CALGONITE</p> <p>1.4 KILO</p> <p>For clean spot-free dishes</p> <p>Pour une vaisselle propre et sans tache</p> <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">2.88</div>	<p>GOOD NEWS</p> <p>Rasoirs jetables</p> <p>PAQUET DE 6</p> <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">75¢</div>	<p>SCOPE</p> <p>Rinco-bouche et gargarisme</p> <p>1 LITRE + dentifrice CREST, 25 mL</p> <p>GRATUIT!</p> <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 40px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">3.55</div>

CÉLÉBRER LE NOUVEL AN EN BEAUTÉ

GOBELETS DE MOUSSE

de marque T.V.

PAQUET DE 51

1.39

HUMPTY DUMPTY

Croustilles de pommes de terre assorties

200 g

97¢

PERRIER

Eau naturellement gazeuse

695 mL

88¢

REVLON

Dissolvant de vernis à ongles professionnel

225 mL

1.99

PHOTOS COULEURS!

Tous films couleurs de 12 poses

4.49

24 poses: 8.99

OBTENEZ LE DOUBLE DE VOS PHOTOS pour seulement 12-24 ou 36 poses

Cette offre spéciale se termine le 10-01-84

99¢

Procédé C-41

CENTRE D'ACHATS KING

SHERBROOKE

OUVERT LE DIMANCHE

Gabriel A. Zako, prop.

GALERIES QUATRE-SAISONS

SHERBROOKE

OUVERT LE DIMANCHE

Louis Abella et Gabriel A. Zako, prop.

COATICOOK

28, RUE CHILD

OUVERT LE DIMANCHE

Louis Abella, prop.

NOUVEAU MAGOG

401, rue Principale

OUVERT LE DIMANCHE

Louis Abella, prop.

Prix valables du 28 décembre au 3 janvier 1984 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurent à titre d'illustrations seulement. Prix en vigueur au comptoir seulement.

LE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

Prix en vigueur du 26 au 31 décembre inclusivement.

* Sur les prix en vigueur durant la semaine du 19 au 24 décembre 1983.

J'AIME MON BOEUF



BIFTECK DE RONDE
BOEUF ESTAMPILLE
CATÉGORIE CANADA "A"

481 /kg
218 /lb



CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE
MOUTURE TOUT USAGE, POUR CAFETIÈRE FILTRE ou CAFETIÈRE FILTRE AUTOMATIQUE
EMBALLAGE SOUS VIDE DE 369 g

257

Si vous rêvez de la meilleure année qui soit, une année de bonheur et de joie, c'est celle-là que Steinberg veut vous souhaiter et tout notre personnel travaille à vous la préparer.



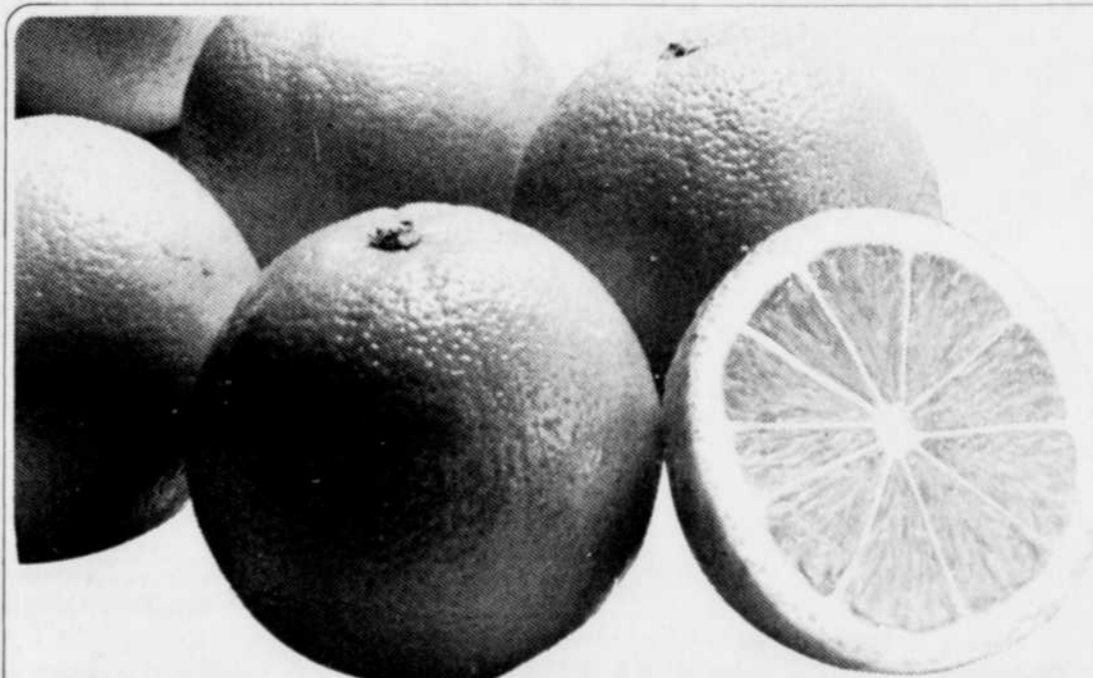
JUS D'ORANGES CONCENTRÉ SURGÉLÉ OLD SOUTH
PRODUIT DE LA FLORIDE
BTE DE 355 mL

99¢



CRÈME GLACÉE ICE CASTLE
VANILLE, CHOCOLAT, MARBRÉE AU CARAMEL ÉCOTSAIS ou NAPOLITAINE
CONT. RECT. DE 2 LITRES

175



ORANGES NAVEL SUNKIST DE CALIFORNIE
PRODUIT DES É.-U.
GROSSEUR 88

15¢ PIÈCE **180** DOUZ.



NOTRE CHOIX DE BAS PRIX;

E.D. SMITH
Tomato Cocktail
COCKTAIL de Tomate/Pain
48 oz fl. 1.36 L

E.D. SMITH
Garden Cocktail
DELICIEUX FRESH
DU FRAIS TOUT

COCKTAIL TOMATES ET PALOURDES ou GARDEN COCKTAIL E.D. SMITH
POT DE 1.36 LITRE

1.57

Biscuits hollandais
Biscuits français
Biscuits aux brisures de chocolat et de noix
Biscuits aux brisures de chocolat
Biscuits aux brisures de beurre d'arachides

BISCUITS STEINBERG AU CHOIX
SAC DE 400 ou 450 g

1.09

POMMES DE TERRE FRITES SURGÉLÉES STEINBERG
COUPE JULIENNE, ORDINAIRE, CAMPAGNARDE ou ONDULÉES
SAC DE 1 kg

99¢

F.B.I.
boisson aux pommes apple drink
boisson aux raisins grape drink
punch aux fruits fruit punch
boisson d'orange orange drink

BOISSON AUX FRUITS F.B.I.
ORANGE, RAISINS, POMMES, LIMONADE ou PUNCH AUX FRUITS
POT DE 1.82 LITRE

99¢

CLOVER LEAF
DU PACIFIQUE SAUMON ROSE

SAUMON ROSE DU PACIFIQUE CLOVER LEAF
BTE DE 220 g

1.27

Cordon Bleu
SAUCE SANDWICHS CHAUDS
SAUCE BAR-B-Q

SAUCE POUR SANDWICH CHAUD AU POULET CORDON BLEU
BTE DE 540 ml ou BARBECUE BTE DE 398 ml

69¢

L'Exquis
Les produits L'Exquis sont offerts dans les supermarchés ayant un comptoir de pâtisserie avec service, du mardi au samedi inclusivement.

GÂTEAU FORÊT NOIRE À ÉTAGES
(FAIT DE CRÈME VÉRITABLE 35%)
6" - PIÈCE

10.45

HEINZ
TOMATO KETCHUP KETCHUP AUX TOMATES
TOMATO KETCHUP KETCHUP AUX TOMATES

KETCHUP AUX TOMATES HEINZ
BOUT. DE 1.25 LITRE

3.39

CATELLI
SPAGHETTI
MACARONI

SPAGHETTI, SPAGHETTINI ou MACARONI COUPE CATELLI
PQT DE 2 kg

2.39

Uncle Ben's converted rice
natural long grain
natural long grain

RIZ À GRAINS LONGS UNCLE BEN'S CONVERTED
BTE DE 1.4 kg

2.69

CATELLI
SAUCE TOMATE
SAUCE TOMATE

SAUCE AUX TOMATES POUR SPAGHETTI CATELLI
BTE DE 796 ml

1.69

GÂTEAU DU JOUR DE L'AN À ÉTAGES
8" - PIÈCE

7.49

Craquelins
ORDINAIRE ou DE FANTAISIE

CRAQUELINS STEINBERG
ORDINAIRE ou DE FANTAISIE
BTE DE 250 g

89¢

Blue Bonnet
MARGARINE

MARGARINE MOLLE BLUE BONNET
CONT. DE 907 g

1.79

PARIS PÂTE
PÂTE DE FOIE
PÂTE DE VEAU-PORC & PRODUITS
PÂTE À SANDWICH

PÂTES VARIÉS PARIS PÂTE
PORC-BOEUF-VEAU, VEAU-PORC-POLLET, PÂTE À SANDWICH ou PÂTE DE FOIE
BTE DE 85 g

2.88

Taster's Choice
CAFFÈ INSTANTANÉ SÈCHÉ À FROID TASTER'S CHOICE
ORDINAIRE ou DECAFÉINE
BOCAL DE 227 g

5.98

TARTE AU MINCEMENT WESTON
624 g

2.49

Ce produit est offert du mardi au samedi inclusivement.

VICHY
CELESTIN

EAU DE VICHY CELESTIN
BOUT. DE 1 LITRE

89¢

TOUJOURS DE TRADITION!

LA TRIBUNE, SHERBROOKE, MERCREDI 28 DECEMBRE 1983 A 11



POMMES GRANNY SMITH
PRODUIT DE FRANCE
CANADA DE FANTAISIE

172 /kg
78¢ /lb



DINDE SURGELÉE
CATÉGORIE CANADA "A"
TOUT FORMAT

260 /kg
118 /lb



CONCOMBRES DE CHOIX SUPÉRIEUR
PRODUIT DU MEXIQUE
CANADA No. 1
PIECE

29¢



POIVRONS VERTS
PRODUIT DES E.-U.
CANADA No. 1
GROS FORMAT

152 /kg
69¢ /lb



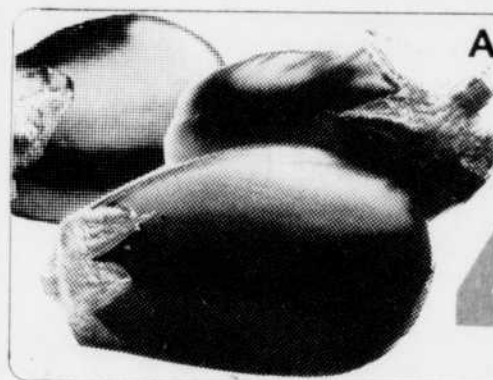
DINDE AUTO ARROSÉE SURGELÉE
DIND-O-JUS FLAMINGO
TOUT FORMAT

304 /kg
138 /lb



TOURTIÈRE FRAÎCHE STEINBERG
500 g

189



AUBERGINES
PRODUIT DU MEXIQUE
GROSSEUR 24
PIECE

49¢



CITRONS
PRODUIT DE L'ARIZONA
GROSSEUR 140
PIECE

12¢
8/96¢



PÂTES IMPÉRIALES SURGELÉES WONG WING
PQT DE 567 g

259



BIFTECK D'INTÉRIEUR DE RONDE
BOEUF ESTAMPILLE
CATÉGORIE CANADA "A"

613 /kg
278 /lb



Le Traiteur

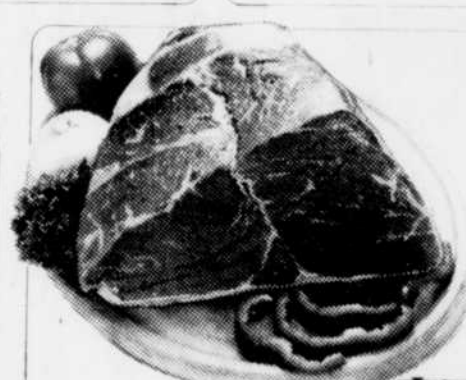
JAMBON À LA PAYSANNE STEINBERG

1025 /kg
465 /lb



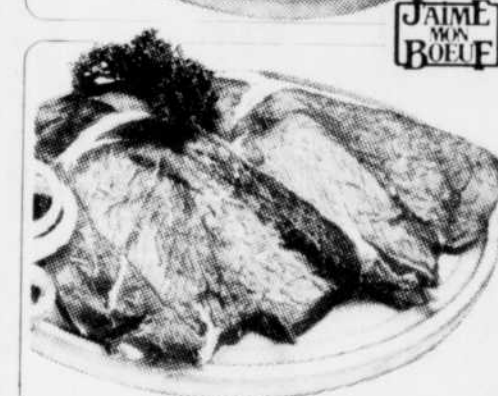
SALAMI TOUT BOEUF STEINBERG

439 /kg
199 /lb



ROTI D'EXTÉRIEUR DE CROUPE
BOEUF ESTAMPILLE
CATÉGORIE CANADA "A"

459 /kg
208 /lb



JAIMÉ MON BOEUF

BIFTECK ou ROTI DE POINTE DE SURLONGE
BOEUF ESTAMPILLE
CATÉGORIE CANADA "A"

657 /kg
298 /lb



BOEUF À RAGOUT DESOSSE
BOEUF ESTAMPILLE
CATÉGORIE CANADA "A"

481 /kg
218 /lb



JAIMÉ MON BOEUF

BIFTECK DE RONDE ATTENDRI
BOEUF ESTAMPILLE
CATÉGORIE CANADA "A"

833 /kg
378 /lb

CANARD SURGELÉ
CATÉGORIE "A"
2-3 kg

304 /kg
138 /lb

OIE SURGELÉE
CATÉGORIE CANADA "A"
4-6 kg

370 /kg
168 /lb

BOEUF FUMÉ EN TRANCHES COORSH
PQT DE 200 g - 4 ENV. DE 50 g

298

SALAMI AU BOEUF, PEPPERONI BELLITALIA ou CHARCUTERIE VARIÉE EN TRANCHES - HYGRADE
PQT DE 175 g

169

BÂTONNETS ou 4 ESCALOPES DE POITRINE DE POULET FRIT, PANÉ, SURGELÉ SCHNEIDERS
PQT DE 350 g

369

SAUCISSES SURGELÉES MAPLE LEAF
BOEUF ou PLUR PORC
PQT DE 500 g

239

BÂTONNETS DE POISSON ou POISSON EN PÂTE SURGELÉS - SEA FRESH
PQT DE 350 g

139

ÉPERLANS DE LAC NETTOYÉS SURGELÉS OMSTEAD
PQT DE 454 g

128

STEINBERG

POUR DES FÊTES RÉUSSIES, METTEZ-NOUS DE LA PARTIE!

OIGNONS MARINES SUCRÉS GATTUSO POT DE 375 mL **1⁹²**

OLIVES MANZANILLA FARCIES GATTUSO POT DE 375 mL **1⁹⁴**

OLIVES MANZANILLA FARCIES GATTUSO POT DE 500 mL **2⁵²**

OLIVES VARIÉES GATTUSO POT DE 500 mL **1⁸⁶**

PETITS GHERKINS SUCRÉS KENT McLARENS POT DE 375 mL **1⁹⁹**

OLIVES ESPAGNOLES FARCIES GATTUSO POT DE 625 mL **2⁶⁹**

OIGNONS MARINES SUCRÉS McLARENS POT DE 375 mL **1⁹⁹**

OLIVES MANZANILLA FARCIES GATTUSO POT DE 375 mL **1⁹⁹**

OLIVES COMBINÉES ET GHERKINS SUCRÉS CORONATION POT JUMÉLÉ 2 POTS DE 375 mL **2⁴⁹**

OLIVES REINE ESPAGNOLES CORONATION POT DE 625 mL **2⁵⁹**

OLIVES MANZANILLA FARCIES CORONATION POT DE 625 mL **2⁶⁹**

CROUSTILLES LAURENTIDE
BARBECUÉ, Oignons, SEL ET VINAIGRE NATURE
SAC DE 400 g **1⁹⁹**

COKE, COKE DIÉTÉ, SPRITE ou TAB
6 BOUT. CONS. DE 750 mL
DEPOT EN SUS 30c BOUT. **3⁵⁹**

ALLONGEURS SCHWEPES
GINGER ALE, TONIC, WATER ou CLUB SODA
BOUT. CONS. DE 750 mL
DEPOT EN SUS 30c BOUT. **59^c**

"J'AIME MON BOEUF!" ...ET VOUS?

Vous voulez ajouter une touche spéciale à votre menu des Fêtes? Justement, cette semaine votre boucher Steinberg vous propose d'excellentes coupes de boeuf. Pourquoi ne pas en profiter? Ces quelques conseils vous aideront à bien conserver la pièce que vous aurez choisie:

- réfrigérer sans tarder,
- utiliser en moins de 2 ou 3 jours, sinon l'envelopper soigneusement dans une feuille d'aluminium et placer au congélateur,
- faire cuire sitôt dégelé. Ne jamais recongeler du boeuf (ou du foie), à moins qu'il contienne encore des cristaux de glace.

Je vous souhaite de joyeuses festivités!

Mme Lucille Loubier,
Service aux consommateurs

CIGARETTES VIRGINIE
10 PAQUETS - PACKS 200 CIGARETTES
FILTRE - KING SIZE - FILTER

CIGARETTES VIRGINIE
10 PAQUETS - PACKS 200 CIGARETTES
FILTRE - KING SIZE - FILTER

CIGARETTES SANS MARQUE
FORMAT KING - CARTOUCHE DE 200
AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé court avec l'usage - éviter d'inhaler.

10⁹⁹

SERVIETTES DE TABLE STEINBERG
VARIÉES, BEIGE ou BLANCHES
PQT DE 60 **59^c**

PÂTE DENTIFRICE CLOSE-UP
ROUGE ou VERTE
TUBE DE 100 mL **1¹⁹**

SHAMPOING SQUEEK
ULTRA CONCENTRÉ POUR CHEVEUX NORMAUX ou REVITALISANT
SANS HUILE
BOUT. DE 300 mL **2⁹⁹**

ANTISUDORIFIQUE BRUT 33
ULTRA SEC ou DESODORISANT
BOMBE AEROSOL DE 200 mL ou EN BATONNET
ORIGINAIRE ou EXTRA FORT
CONT. DE 75 g **2⁹⁹**

BAS-CULOTTE WHISPER
POINTS REMBOURCÉS
CULOTTE DE SOUTIEN
BEIGE ou ERABLE
TAILLE MOYENNE
LONGUE ou EXTRA LONGUE
LAVABLES - TOUT USAGE EN PRIME - PQT DE 3 PAIRES **8⁹⁷**

PILES ENERGIZER
C ou D - PQT DE 4
ou 9 VOLTS - PQT DE 2 **5⁴⁹**

PILES ENERGIZER "AA"
PQT DE 4 **4⁴⁹**

COUITELLERIE DE PLASTIQUE T.V.
FORKS, KNIVES, SPOONS
ou COUILLERS - PQT DE 24
PQT DE 24 PIÈCES VARIÉES **99^c**

ASSIETTES A DINER DE CARTON PLASTIFIÉ - CHINÉ ROYAL SUNGLOW - 8 3/4"
PQT DE 20 **2⁰⁹**

Gobelets en mousse de plastique T.V.
PQT DE 51 **99^c**

PENSEZ À CAPTER LES MOMENTS DE CHOIX...

GRANDEUR DU FILM	POSES	UN JEU DE PHOTOS	25% DE RABAIS
C110-C125	12	3,29\$	Nouveau format géant 37% plus grand (SAUF 1/2 CADRE)
DISQUE	15	5,24\$	
C110-C126-C135*	24	6,52\$	
C135*	36	9,52\$	

Cette offre n'est valable que pour les films couleur négatifs indiqués, procédé C-41 seulement.*

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les prix des produits de boulangerie sont en vigueur à partir du mardi seulement. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix disponible sur le marché. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

JOYEUSES EMPLÉTTES!
Vos supermarchés Steinberg ouvrent jusqu'à 18 h le 31 décembre.
Le 2 janvier '84 ils ouvrent de 13 h à 18 h.

Au cours des prochains mois au Québec

Fruits et légumes beaucoup plus chers à cause du froid



QUEBEC (PC) — Bien qu'il soit encore trop tôt pour connaître l'étendue des dommages causés aux récoltes par la vague de froid sans précédent qui déferle sur le Sud et le Sud-Ouest des Etats-Unis, il est d'ores et déjà certain que les fruits et légumes coûteront beaucoup plus cher au cours des prochains mois au Québec.

Des plantations ont été ravagées, d'autres sérieusement endommagées dans les Etats de la Floride, du Texas, de l'Arizona et de la Californie, lieux d'approvisionnement traditionnels des grandes chaînes d'alimentation du Québec.

Pendant que le mercure se maintient sous le point de congélation depuis quelques jours, on évalue les dommages que l'on chiffre déjà par plusieurs centaines de millions de dollars.

Les chaînes d'alimentation du Québec, qui n'ont guère d'autres sources d'approvisionnement que le Sud et le Sud-Ouest américains

pour les fruits, à cette période de l'année, sont donc sur les dents pour le moment.

Stock en transit

Au moment où la vague de froid a commencé à frapper ces régions ordinairement baignées par le soleil, beaucoup de stock se trouvait en transit vers le Québec.

La situation ne peut guère varier d'une chaîne d'alimentation à l'autre, puisque les sources d'approvisionnement sont les mêmes.

Moins de monde sur les routes et donc moins d'accidents

MONTREAL (PC) — La Sûreté du Québec estime que la vague de froid qui a frappé le Québec durant les Fêtes aura au moins un effet positif.

Le froid sibérien a retenu au foyer une foule de personnes, si bien que les routes ont été beau-

coup moins achalandées qu'à l'habitude durant la même période.

La situation serait encore plus évidente dans la région de Montréal et sur la Rive-Sud, où le nombre d'accidents de la route a considérablement diminué par rapport à l'an dernier.

Quand on parle d'un froid de canard, ça ne veut pas dire que les canards n'ont pas de problèmes avec le froid. Ici, à Acton, Ontario, on a dû briser la glace de l'étang pour permettre aux cygnes et aux canards d'avoir un trou d'eau suffisant, sans lequel ils ne sauraient vivre...

La vague de froid atteint le sud des Etats-Unis: 308 morts



Dans le froid glacial, un pompier de Quincy, Mass., asperge les ruines fumantes d'un bâtiment de la marina de Boston Harbor, et le jet d'eau se transforme, presque instantanément, en sculptures blanches et en dentelles de glace.

NEW YORK (AP) — Le bilan de la vague de froid qui a paralysé les Etats-Unis depuis la mi-décembre et qui s'étend du Texas au Tennessee s'établissait mardi à 308 morts.

Les températures qui avaient atteint jusqu'à moins 50 degrés dans certaines régions au cours du week-end se sont légèrement radoucies dans le Middle West mais le froid atteint maintenant le Sud du Texas au Tennessee. De nombreuses routes ont dû être fermées à cause du verglas.

En Floride, les agriculteurs se hâtent de récolter les quelques agrumes qui n'ont pas encore été gâtés par le gel.

La circulation sur plusieurs autoroutes reliant divers Etats a été interdite par la police routière.

Dans l'Idaho où les villes de Boise et de Pocatello avaient déjà enregistré des chutes de neige record, 30 centimètres

de neige supplémentaires sont encore tombés durant la nuit de lundi à mardi.

Cette vague de froid polaire n'affecte pas uniquement les Etats-Unis mais également les pro-

vinces chinoises de l'Est, la Sibérie, la Mongolie, les provinces maritimes soviétiques, la péninsule coréenne et l'archipel japonais. On a enregistré mardi à Séoul, moins 10 degrés.

AKAI

Magnétoscope VS-3U à cassette



- Système de chargement frontal avec indicateur de ruban.
- Système à entraînement direct à moteurs réglés par micro-ordinateur et contrôlés à effleurement.
- Vitesse SLP permettant une durée d'enregistrement allant jusqu'à 8 heures, avec cassette T-160.
- Minuterie d'enregistrement de 14 jours.
- Contrôle à distance avec fil incluant 8 fonctions:

BAS PRIX

TÉLÉ-SON

\$599⁹⁵

TÉLÉ-SON

124, Wellington n., Place Wellington, 566-8744



Richard Dion, prop.
17 ans d'expérience

Vente annuelle

de vêtements FAITS SUR MESURES

CAMBRIDGE

rabais de

\$150

sur chaque complet

Pour un temps limité, magasin du Centre-ville seulement

Profitez de cette occasion exceptionnelle pour commander un complet confectionné selon vos propres mesures, en choisissant dans la collection complète de haute réputation.

NATURELLEMENT, ces vêtements faits-sur-mesures sont garantis sans conditions par les tailleurs Laliberté.

Plus qu'un spécialiste du vêtement sur mesures, nous sommes les Tailleurs Laliberté, reconnus depuis plus de 73 ans pour la qualité et le service après-vente*

*SERVICE APRES-VENTE signifie que si vous perdez ou gagnez du poids, nous ferons les modifications nécessaires sur votre vêtement et ce gratuitement pendant les six premiers mois suivant votre achat.

Profitez aussi de nos spéciaux dans nos 2 magasins pour vos achats de vêtements prêts à porter et de mercerie.



TAILLEURS
léo laliberté
& fils itée

88 nord, rue Wellington, Sherbrooke (centre-ville)
Centre d'Achats King, 2283 ouest, rue King



CÉLERI PASCAL
Produit des É.-U.
Canada No 1
gr. 24

99¢ Ch.

NOIX DE GRENOBLE

2,62 /kg
1,19 /lb

Produits des E.U.

CLÉMENTINES
Importées du Maroc

1,52 /kg
69¢ /lb

JAMBON FUMÉ HÉRITÉ
décoenné, sans jarret,
prêt-à-manger,
un bout ou l'autre

3,04 /kg
1,38 /lb

JEUNE DINDON SURGÉLÉ
Canada catégorie "A"
(toutes pesanteurs)

2,60 /kg
1,18 /lb

JEUNE DINDON BADIGEONNÉ
surgelé
Canada catégorie "A"
(toutes pesanteurs)

3,04 /kg
1,38 /lb

CRÈME GLACÉE METRO
parfums variés,
cont. plastique
2 Litres

1,89

JUS DE LÉGUMES V-8 CAMPBELL
cont. 1,36 Litre

87¢

MARGARINE MOLLE LACTANTIA
cont. 907 g
(disponible au Québec seulement)

1,77

EAU MINÉRALE MONTCLAIR
bouteille
750 mL

59¢

PÊCHES TRANCHÉES ou MOITIÉS SALADE DE FRUITS POIRES BARTLETT EN DEMIES DEL MONTE
Canada de fantaisie,
bte 796 mL

1,29

CROUSTILLES MÉTRO
sac 200 g

79¢

CRAQUELINS RITZ CHRISTIE
bte 450 g

1,59

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro participants du lundi 26 décembre au samedi 31 décembre 1983 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

Surveillez les heures d'ouverture de la période des fêtes chez votre maître épicier Métro.

